



# CHATEL

bulletin municipal N°17





*André CRÉPY 1930 - 2017*

## Crédits rédactionnels

Ce bulletin municipal a été réalisé par le service communication, avec la participation de la Commission Communale de Communication, des différents services municipaux et des intervenants locaux.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
Nicolas RUBIN

**RÉDACTION ET COMITÉ RÉDACTIONNEL :**  
Nicolas RUBIN  
M<sup>me</sup> Adèle ARVIS  
M<sup>me</sup> Clarisse BESSON  
Jérôme PHALIPPOU  
Commission communication

**CRÉDITS ILLUSTRATIONS/DOCUMENTS :**  
Jérôme Phalippou  
Dagues  
P. Blanc  
P. Hamel  
Editions CIM Combiar Mâcon  
Maïté Massaer  
Vincent Thiébaud  
Pomagalski  
Jean-François Vuarand  
Jean-Maurice Gouédard  
Yvon Chaloyard

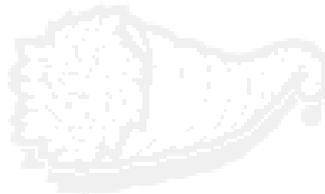
**GRAPHISME – MAQUETTE :**  
Jérôme PHALIPPOU

**IMPRESSION :**  
Imprimerie Fillion - Allinges (74)

**REMERCIEMENTS :**  
SAEM Châtel  
Les services communaux  
La CCPEVA  
Jean-François Vuarand  
Jérôme Vuilloud  
Didier Moille  
Gabriel, Martial et Thomas David  
Philippe Piccot  
Bernard Auzou (DL)

Bulletin de Châtel n°17  
Décembre 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mesdames, messieurs,

Une grande et belle fête nous a toutes et tous réunis autour du 70<sup>ème</sup> anniversaire du tourisme à Châtel ! Notre village, qu'une formidable énergie et une incroyable volonté ont transformé pas à pas en station de sports d'hiver et d'été, peut être fier de son parcours. Ce résultat est avant tout celui de l'ensemble des personnes qui ont contribué, année après année, à développer son attractivité touristique depuis 1947.

L'addition des forces a permis une évolution constante vers le progrès, l'adaptation, la modernisation et le développement intégré de Châtel dans son environnement, partagé entre sa force agricole et son économie touristique.

Que chacune et chacun soit remercié pour sa participation, sans oublier nos fidèles clients devenus amis et ambassadeurs de notre village.

Et ce n'est pas fini !

Avec l'expérience acquise durant toutes ces années, l'aventure continue pour devenir maintenant la responsabilité des générations actuelles au service des générations futures.

Nous abordons un tournant plus ou moins marqué par le changement des contours de l'intercommunalité dont les évolutions ne manqueront pas. Avec le transfert des compétences, l'inquiétude des collectivités quant à leurs ressources financières et les prélèvements de l'état qui entament peu à peu le principe de libre administration de nos collectivités, le défi devient compliqué devant des obstacles toujours plus élevés. Ils viennent perturber le programme et, par bonheur, tous les projets lancés en 2008 ont été réalisés... Dans les circonstances actuelles, ils seraient classés parmi les dossiers "en attente" parce qu'il est difficile d'y voir clair sur ce que prévoit l'état à l'égard des collectivités.

2018 sera une année de réflexion importante concernant l'urbanisme. Nous avons décidé de réinscrire la révision du Plan Local d'Urbanisme, qui devra sous peu se conformer aux exigences du Schéma de Cohérence Territoriale. Ce document administratif, rédigé dans le respect des objectifs de l'état, aura évidemment un impact sur le PLU.

Comme partout, la tendance est à la réduction des zones constructibles, accompagnée par des contraintes légitimes en matière environnemen-

tales et de développement durable. Vous serez informés de l'ensemble des démarches et serez amenés à donner votre avis sur les différentes étapes de la concertation publique.

Et la vie continue avec la gestion du quotidien. Les services que la collectivité met à votre disposition s'efforcent de répondre à vos attentes avec toute la précision souhaitable dans le cadre de vos projets d'avenir, même si la volonté de toujours faire au mieux n'occulte pas que des écarts involontaires puissent apparaître.

Notre village entre pour ce nouvel hiver en mode station, passant de 1200 habitants à 23.000 lorsque les lits sont tous occupés. Ce saut démographique démultiplie les responsabilités



qui sont les nôtres, et la première d'entre elles nous engage à bien recevoir nos clients et amis. Les efforts communs contribuent à la réussite de tous et de Châtel bien sûr.

Que cette saison soit belle et enneigée, dans un décor hivernal idéal pour les fêtes qui s'annoncent... et à l'aube d'une nouvelle année que je vous souhaite en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, radieuse et pleine de santé !

Merci pour votre confiance.

Nicolas RUBIN  
Maire de Châtel  
Conseiller Départemental



## Sommaire

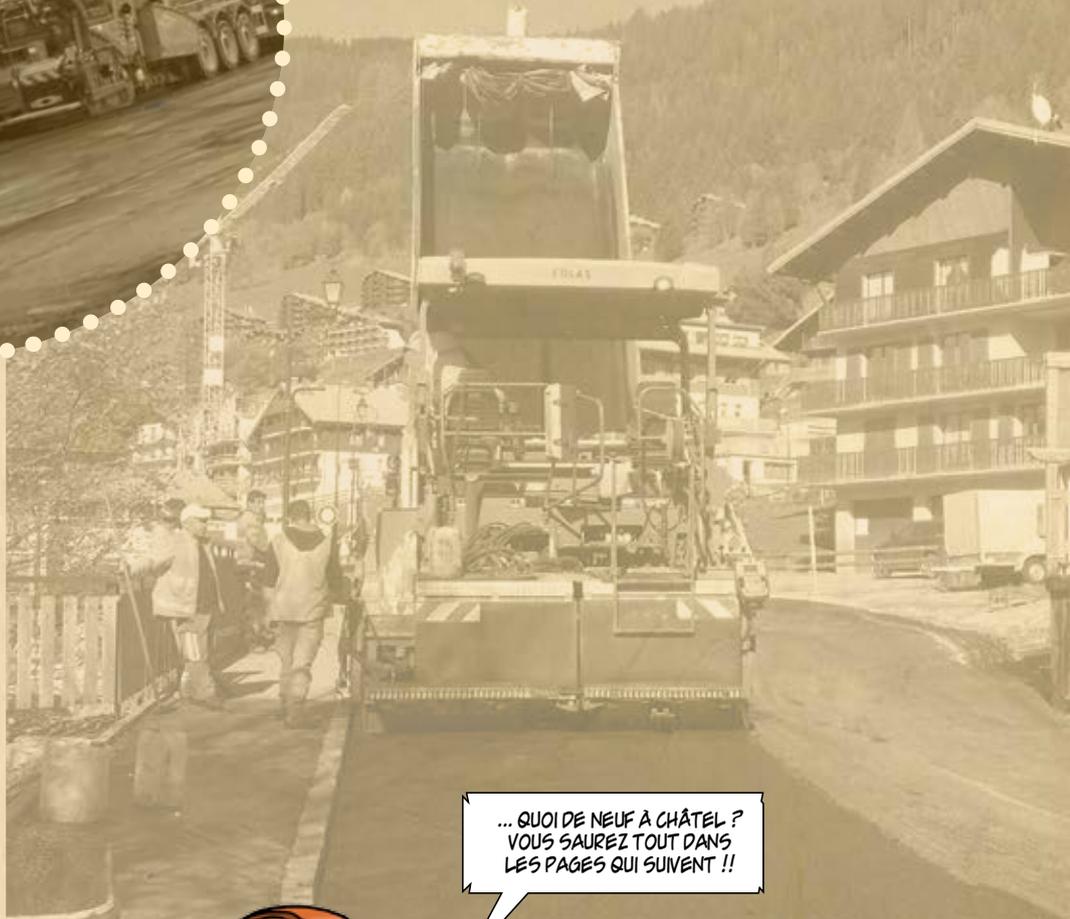
|  |    |
|--|----|
| L'édito du Maire .....                             | 1  |
| Informations travaux .....                         | 3  |
| Remontées mécaniques .....                         | 6  |
| Budget et subventions .....                        | 8  |
| Agents municipaux .....                            | 10 |
| Papiers et démarches .....                         | 12 |
| CCPEVA .....                                       | 18 |
| Enfance .....                                      | 22 |
| Environnement .....                                | 24 |
| Dossier spécial 70 ans .....                       | 28 |
| Animations de l'hiver .....                        | 36 |
| Le tourisme s'expose ! .....                       | 38 |
| Coup de projecteur sur les cinémas de Châtel ..... | 40 |
| Patrimoine .....                                   | 42 |
| Mémoires du Centenaire .....                       | 44 |
| Ars Sonora .....                                   | 47 |
| Vie locale et associative .....                    | 50 |
| Etat-civil / Memo .....                            | 56 |

### Notre couverture :

*Un artiste croque une skieuse à l'arrêt sur le téléski de Vonnès, sous le regard d'un des derniers contrebandiers de Châtel, Félix Vuarand, avec sa charge sur le dos... Skis sur l'épaule, le jeune André Crépy semble voir dans cette nouvelle activité hivernale des perspectives prometteuses pour l'avenir ! Nous sommes en 1947 et la première affiche publicitaire pour Châtel va bientôt voir le jour. (cf p.28 et suivantes)...*



zone de chantier



... QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?  
VOUS SAUREZ TOUT DANS  
LES PAGES QUI SUIVENT !!

... METTEZ VOTRE  
CASQUE ET SUIVEZ-MOI !



EAUX PLUVIALES

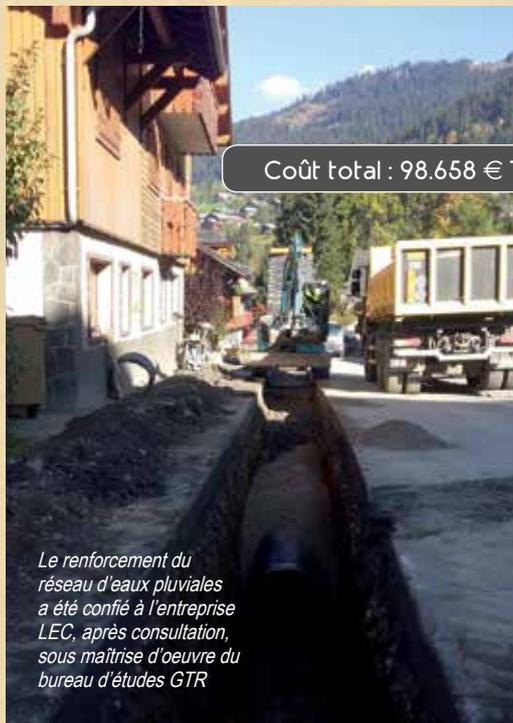
**Renforcement du réseau d'eaux pluviales**

La commune a décidé le renforcement du réseau d'eaux pluviales entre le ruisseau de la Fiolo et le rond-point de la Béchigne suite à la programmation, par le Conseil Départemental, de la pose d'un enrobé entre ce même rond-point et le portique d'entrée, côté Thonon, en 2017.

Il convenait en effet de profiter de cette période au regard de l'interdiction faite, pendant les 3 années suivant l'intervention du département, de procéder à une quelconque ouverture de tranchée sur toute chaussée neuve.



Les agents des services techniques municipaux ont ainsi pu rénover les branchements d'eau existant et reprendre les tampons des regards d'assainissement.



Coût total : 98.658 € TTC

*Le renforcement du réseau d'eaux pluviales a été confié à l'entreprise LEC, après consultation, sous maîtrise d'oeuvre du bureau d'études GTR*

VOIRIE

**Les trottoirs de Vonnes**

Le Conseil Départemental avait programmé pour 2017 la restructuration de la chaussée de la route de Vonnes (RD 22) entre le chemin des Ramines et le chalet "Portes du Soleil".

Au regard de la liaison inter-domaines de Vonnes ainsi que des sites sportifs et touristiques à desservir (Vieille Douane, patinoire, lac de Vonnes), il était impératif de proposer un accès sécurisé à ces différents sites en adaptant la voirie et les cheminements pour les nombreux piétons.

La commune a donc engagé, en coordination avec le programme de travaux du Conseil Départemental, la réalisation d'un trottoir de même que celle d'un mur de soutènement.

Ce chantier a, en outre, permis d'assurer le calibrage de la chaussée à 6 mètres, de mettre en place un point de collecte des ordures ménagères sur ce tronçon de voirie, et d'aménager un arrêt navette au droit de la Vieille Douane.

L'ensemble de ces travaux a été supervisé par l'entreprise Colas sous maîtrise d'oeuvre du cabinet d'études GTR et a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 70.000 €.



Coût total : 267.741 € TTC



## ÉCOLES

### Circuit pour petits bolides

Pour la rentrée scolaire 2017-2018, les services techniques ont réalisé un circuit de vélo pédagogique dans la cour de l'école primaire, ainsi que deux mar-

enfants de se familiariser avec le code de la route et de faire connaissance avec les règles à respecter pour circuler à vélo ou à pied.

Le circuit de vélo est composé de passages piétons, d'un rond-point et de plusieurs indications "Stop" afin de permettre aux



## VOIRIE

### Rénovation des portiques d'entrée de la commune

En raison de dégâts causés par une entreprise sur le portique d'entrée de la commune côté Thonon-les-Bains, les services techniques ont profité de la ré-

paration pour effectuer la rénovation de la toiture dégradée avec le temps.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Rubin Marcel et Fils pour un montant de 28.251, 00 € TTC comprenant le coût de la réparation remboursé par les assurances.

Les travaux ont consisté au remplacement des tavaillons par des tavaillons en Red Cedar, des rondins en bois traité et du faitage en cuivre.



Coût total : 28.251 € TTC

### ► ABORDS DE L'ÉCOLE

Afin de sécuriser les abords de l'école pour la dépose des enfants, un aménagement de voirie a été réalisé comprenant la modification du trottoir et de la voirie, la création d'arrêts "minute" et de passages piétons.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un montant de 70.478,00 € TTC. Ces travaux ont bénéficié de subventions au titre des amendes de police par le Conseil Départemental pour un montant de 10.675 € et d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de 7.000 €.

### ► ENROBÉ DU LINGA

L'état vétuste du revêtement de la partie haute du parking du Linga a imposé la réfection de la couche de roulement afin de garantir, pour la prochaine saison hivernale, un parking adapté aux usagers qui viendront se garer pour emprunter le domaine skiable du Linga.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un montant de 63.940 € TTC.



services techniques

# Plus besoin de froid pour produire de la neige

ENNEIGEMENT ARTIFICIEL

## Une installation de neige de culture innovante, le SnowFarmer

Construit par TechnoAlpin, acquis par la société des remontées mécaniques de Châtel, le Snow Farmer est capable de produire de la neige à n'importe quelle température!

Installé dans un container de 17 tonnes, ce processus de production apporte une complémentarité à l'installation de neige de culture sur le domaine skiable qui compte à ce jour plus de 320 enneigeurs pour une couverture de 60% des pistes de la station.

Avec une simple alimentation d'eau du diamètre d'un tuyau de jardin, Snow Farmer est capable de produire 4 m<sup>3</sup> de neige par heure, son grand avantage étant de ne pas avoir de contrainte de

température, l'un des "ingrédients" incontournables des installations traditionnelles. Avec une température extérieure de 15°C... la neige peut être produite à l'intérieur !

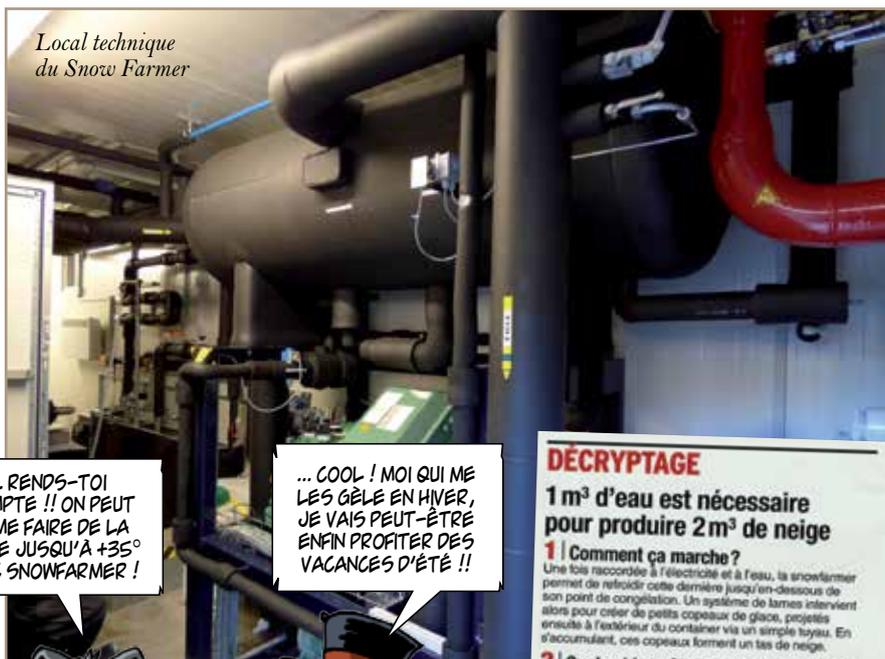
Le concept est étudié depuis quelques années déjà et la production se passe dans la machine, avant d'être soufflée vers l'extérieur pour y être stockée, étalée ou transportée.

Avec cet équipement, Châtel vient renforcer ses capacités à offrir une garantie neige dès le début de saison, notamment pour assurer la pratique du ski pour les débutants si les températures négatives ne se présentent pas assez tôt !



*Ci-contre et ci-dessus : Cérémonie d'inauguration du Snow Farmer, le 18 octobre 2017 à Plaine Dranse en présence de Max Rougeault, responsable marketing de l'entreprise italienne TechnoAlpin, à laquelle on doit le développement de cette nouvelle technologie de fabrication de neige artificielle.*

Domaine skiable



... RENDS-TOI COMPTE !! ON PEUT MÊME FAIRE DE LA NEIGE JUSQU'À +35° AVEC SNOWFARMER !

... COOL ! MOI QUI ME LES GÊLE EN HIVER, JE VAIS PEUT-ÊTRE ENFIN PROFITER DES VACANCES D'ÉTÉ !!



**DÉCRYPTAGE**

**1 m<sup>3</sup> d'eau est nécessaire pour produire 2 m<sup>3</sup> de neige**

**1 | Comment ça marche ?**  
Une fois raccordée à l'électricité et à l'eau, la snowfarmer permet de refroidir cette dernière jusqu'en-dessous de son point de congélation. Un système de lames intervient alors pour créer de petits copeaux de glace, projetés ensuite à l'intérieur du container via un simple tuyau. En s'accumulant, ces copeaux forment un tas de neige.

**2 | Quel est le coût d'un tel équipement ?**  
Conçue par la société italienne TechnoAlpin, la snowfactory constitue un investissement de 400 000 euros. Celle de Châtel fait l'objet d'une location (40 000 euros pour la saison d'hiver) avec option d'achat.

**3 | Quels sont ses besoins en eau ?**  
« Il faut en moyenne un mètre cube d'eau pour produire deux mètres cubes de neige », souligne Max Rougeaux, responsable marketing de la société TechnoAlpin.

**4 | D'où provient cette eau ?**  
La ferme à neige de Châtel est alimentée par la retenue collinaire de Plaine Dranse (8 000 m<sup>3</sup>). La station compte au total quatre de ces lacs artificiels, pour une capacité totale de stockage d'eau de 298 000 m<sup>3</sup>.

**5 | Un simple « complément » aux enneigeurs traditionnels**  
« La snowfarmer est un complément. Elle ne remplacera jamais les enneigeurs », précise le maire de Châtel Nicolas Rubin. Le réseau de neige de culture de la station comprend 320 enneigeurs et permet d'enneiger 60 % du domaine skiable. « 60 %, c'est tout proche de ce qui se fait en Italie ou en Autriche, deux pays sur lesquels la France a pris du retard avec une moyenne de 35 % aujourd'hui. »

◆ LINGA

Au Linga, le tremplin présent sur le bas du stade de slalom a été supprimé.

Plusieurs pistes ont fait l'objet d'élargissements afin de permettre une sécurisation accrue sur les secteurs de la Leiche, de l'Aity, de la Forgne ainsi que sur le Linga 2 et les Combes.

◆ LIAISON INTER-DOMAINES

Les travaux ont concerné la piste de retour Super-Châtel / Vonnes avec la sécurisation de la piste "la Forestière".

◆ DAMAGE

Pour assurer un damage des pistes encore plus performant, 5 dameuses sont désormais équipées du test du niveau d'enneigement.

◆ NEIGE DE CULTURE

Le réseau d'enneigement de culture est étendu, d'une part, en haut du Linga sur le plateau à l'arrivée de la télécabine et sur le début de la piste qui y est directement rattachée pour rejoindre le départ du télésiège de L'Echo Alpin et, d'autre part, sur le plateau d'arrivée du télésiège de Pierre Longue et le départ du télésiège des Rochassons à Plaine-Dranse.

Le nombre d'enneigeurs sera également doublé sur le stade de slalom du Linga.

◆ ZONE DÉBUTANTS

Une zone débutants sera créée à la limite du domaine skiable Châtel-Torgon (Suisse), côté France, avec la construction d'un télésiège "Les Douaniers", à enrouleurs, qui fera partie du forfait Châtel Liberté et du forfait Torgon. Sa situation exacte est prévue dans la combe à côté du télésiège "Les Contrebandiers" et le restaurant panoramique de l'arrivée du télésiège du Tronchet depuis Torgon.

◆ WI-FI GRATUIT SUR LES PISTES !



Le domaine skiable de Châtel se dote de 4 zones de wifi gratuit. Une partie d'entre elles est déjà disponible depuis l'hiver dernier : sur le secteur de Plaine-Dranse, Pierre Longue, Pré-la-Joux, Vonnes et le bas du Linga.

L'extension du réseau pour cet hiver est prévue sur les secteurs des Combes et de Super-Châtel.

# Budget communal

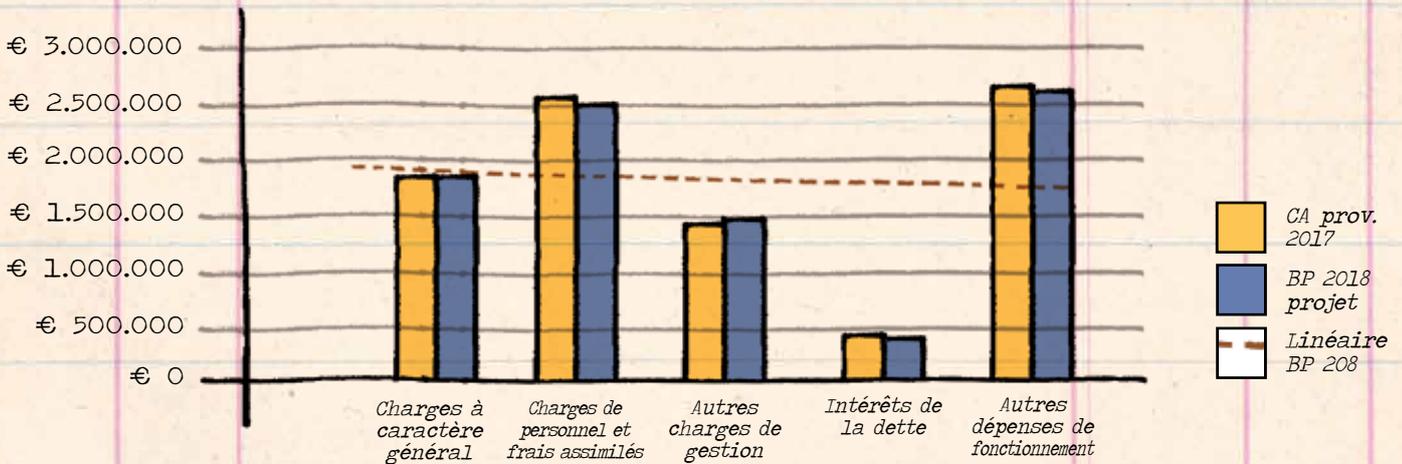
L'ÉLABORATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2018 QUI SERA VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN MARS 2018 EST BASÉE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 QUI EST ENCORE PROVISOIRE ET DANS LA CONTINUITÉ DES HYPOTHÈSES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES, À SAVOIR :

Un recul des dépenses de fonctionnement de -1,10 %, principalement sur les charges de personnel sans que les services publics directs à la population n'en pâtissent.

Une diminution des investissements avec une enveloppe figée à 500.000 € maximum pour ne pas avoir à recourir à l'emprunt et ainsi rétablir les niveaux d'épargne et préparer l'avenir.

## ► EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2017/2018

La baisse se fait sur les postes "personnel et charges à caractère général". Les autres postes de dépenses restent quasi identiques à 2017 principalement les contributions aux budgets annexes avec une part importante pour le centre aquatique.

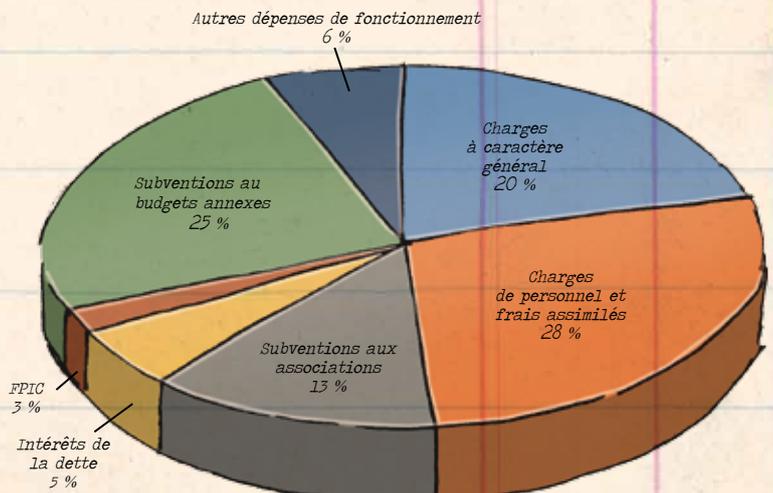


## ► STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2017

Si les charges de personnel pèsent le plus lourd dans la section de fonctionnement, elles sont relativement basses par rapport à la moyenne nationale pour laquelle elles représentent près de la moitié des dépenses.

Tous les services publics ont été maintenus, voire renforcés, avec l'intégration de la garderie en 2017.

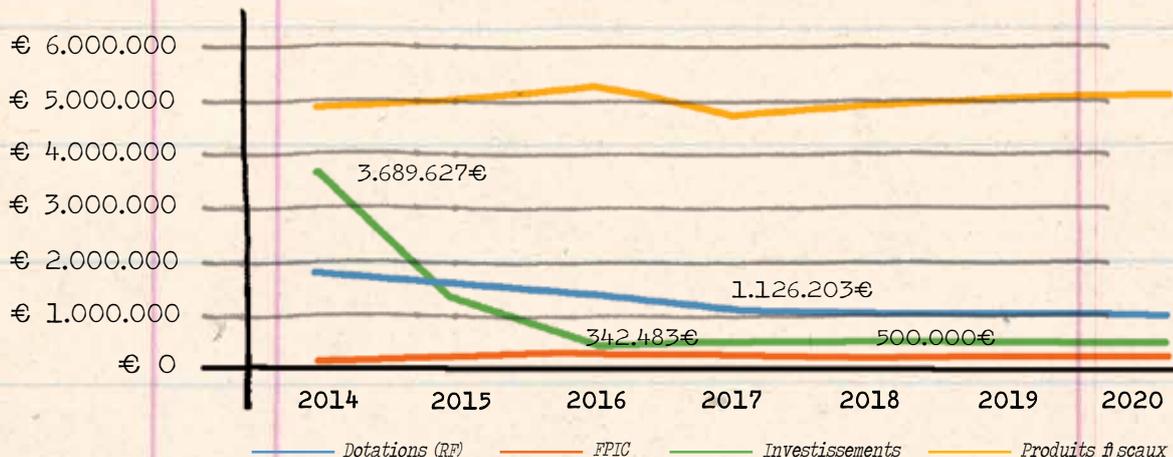
Le poste de dépenses qui vient ensuite est celui des budgets annexes, budgets des autres services publics notamment gérés en délégation de services publics.



## ► EVOLUTION DU FPIC, DES DOTATIONS DE L'ETAT ET DES INVESTISSEMENTS

Depuis l'instauration du prélèvement FPIC en 2013, et la baisse continue des dotations, la commune a absorbé 1.577.099 € de dépenses nouvelles imposées par l'Etat dont 632.274 € de FPIC. Pour y faire face la commune a dû revoir son plan d'investissement à

la baisse et les taux des impôts à la hausse. Comme indiqué sur le graphique, le décroché du produit fiscal s'explique par le transfert des impôts économiques à la CCPEVA, dont l'effet est partiellement neutralisé par une attribution de compensation.



## ► EVOLUTION DES TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES FISCALES

Malgré ces efforts, la commune a été contrainte d'augmenter ses taux dès 2016 pour absorber au mieux ce double impact (baisse des dotations et FPIC) afin de maintenir les services publics existant.

| Taux %                 | Exercice | 2014               | 2015                        | 2016                               | 2017               |
|------------------------|----------|--------------------|-----------------------------|------------------------------------|--------------------|
| CFE (ex TP)            |          | 24,48              | 24,48                       | 25,26                              | 25,30              |
| Taxe d'habitation      |          | 26,11              | 26,11                       | 26,72                              | 27,20              |
| Taxe foncière bâti     |          | 18,97              | 18,97                       | 19,60                              | 20,60              |
| Taxe foncière non-bâti |          | 85,47              | 85,47                       | 87,47                              | 89,04              |
| <b>TOTAL 4 TAXES</b>   |          | <b>4.873.744 €</b> | <b>4.996.795 €</b>          | <b>5.241.642 €</b>                 | <b>4.708.787 €</b> |
| Ecart n-1              |          |                    | + 113.627 €<br>(effet base) | + 257.077 €<br>(Effet base + taux) | -540.406 €*        |

Transfert de cet impôt à l'intercommunalité

Effet base : la base de calcul de l'impôt évolue chaque année en fonction de la valeur cadastrale définie au niveau de l'Etat. Effet taux : vote des taux par le conseil municipal

(\*) impact fiscalité transférée à l'intercommunalité suite à la fusion avec la CCPEVA mais cette perte fiscale est compensée partiellement par le versement d'une attribution compensatoire imputée sur une autre ligne budgétaire.

## ► LES GRANDS TRAVAUX ENGAGÉS ENTRE 2012 ET 2017

|                                   | Coût acquisition foncière | Coût travaux TTC    | Coût global TTC     | Subventions perçues |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| La Vieille Douane (2012)          | 441.040 €                 | 495.302 €           | 936.342 €           | 210.000 €           |
| Centre technique municipal (2014) |                           | 6.736.678 €         | 6.736.678 €         | 35.058 €            |
| Le centre aquatique (2014)        | 546.337 €                 | 14.016.955 €        | 14.563.292 €        | 0 €                 |
| Parking Forne d'Ô (2015)          | 1.575.105 €               | 470.100 €           | 2.048.661 €         | 450.000 €           |
| Liaison inter-domaines (2015)     | 113.492 €                 | 14.944.047 €        | 15.057.539 €        | 827.846 €           |
| Trottoirs de Vonnes (2017)        |                           | 287.145 €           | 287.145 €           | 70.000 €            |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>2.675.974 €</b>        | <b>36.950.227 €</b> | <b>39.629.657 €</b> | <b>1.592.904 €</b>  |

## SUBVENTIONS

|  |                    |
|--|--------------------|
| Département Haute Savoie                 | 2.660.251 €        |
| Région                                   | 272.962 €          |
| Etat                                     | 390.741 €          |
| Europe                                   | 71.175 €           |
| ADEME                                    | 8.380 €            |
| SYANE                                    | 1.213.046 €        |
| SMDEA                                    | 386.197 €          |
| Agence de l'eau                          | 61.397 €           |
| <b>TOTAL DES SUBVENTIONS DEPUIS 2008</b> | <b>5.064.151 €</b> |

# A gents municipaux

Départs à la retraite et remises de médailles ont rythmé l'activité des effectifs municipaux en 2017, mais l'événement marquant de cette année reste la disparition subite d'une figure emblématique des équipes municipales, Marie-Yvonne Rubin...

HOMMAGE

## La "seconde maman" des enfants n'est plus

Née le 6 août 1963 à Thonon, Marie-Yvonne, est la première fille de Jeanine et Pierre Benand. En 1985, elle se marie avec Jacky et c'est en 1990, que le couple donne naissance à deux jumelles, Charlène et Sandra.

Durant son parcours professionnel, Marie-

Yvonne a choisi la voie scolaire de l'entraide, de la solidarité, du service. Titulaire de diplômes dans le domaine sanitaire et social, elle occupe dans un premier temps plusieurs emplois en centre de vacances, à la Cascade, dans le commerce, à la boulangerie Grillet, avant de rejoindre en février 1991, les effectifs de l'école maternelle de Châtel où elle est titularisée en 1996 dans les fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Elle obtient la médaille d'argent du travail après 20 ans de vie professionnelle. La commune de Châtel perd une collaboratrice de qualité, passionnée par son métier, qui faisait d'elle une grande professionnelle.

Les professeurs des écoles lui reconnaissent unanimement une délicatesse et une implication quotidienne... De leur côté, les enfants perdent une "seconde maman", qui prenait le relais de l'éducation familiale avec un savoir-faire d'exception et une tranquillité rassurante pour les parents.

Après une allocution du maire lors des obsèques, ce fut au tour de Charlène et Sandra d'exprimer leur peine, leur chagrin, dans cet ultime au revoir à leur maman, partie trop tôt, dans sa 54<sup>ème</sup> année.

Sur la place de l'église, tous sont venus s'incliner en signe de reconnaissance et d'affection pour cette femme attachante et discrète.

... Comme un dernier adieu de Marie-Yvonne...



## Deux départs à la retraite en 2017

### PHILIPPE BENAND

Né le 30 novembre 1956, Philippe a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 après plus de 39 ans de services à la commune de Châtel. Il est entré en fonction en février 1978 en qualité d'agent polyvalent affecté aux remontées mécaniques communales.

Titularisé en date du 1<sup>er</sup> janvier 1986 en qualité d'ouvrier professionnel de 2<sup>ème</sup> catégorie, il a rejoint la Société d'Economie Mixte Locale "Sports et Tourisme" en janvier 1997 dans le cadre d'un détachement de 5 ans, puis Philippe a réintégré les services communaux en janvier 2002 pour assurer les fonctions de ripeur au service de ramassage des déchets ménagers jusqu'en début d'année 2016. Depuis l'hiver 2016-2017, Philippe était affecté à l'entretien du village (déneigement manuel, balayage, etc).

Philippe avait reçu la médaille d'or régionale départementale et communale pour 35 ans de services, en décembre 2012.



### PASCALE CETTOUR

Née le 21 avril 1957, Pascale a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 après plus de 12 ans de services à la commune de Châtel où elle a été mutée en novembre 2004, après plus de 26 ans de services effectués auprès de la Ville du Pré-Saint-Gervais. Pascale est entrée au service de la Ville du Pré-Saint-Gervais (93) en mars

1978 pour assurer le fonctionnement et l'entretien de l'hôtel "Le Champ-plan" que la ville possédait alors à Abondance.

En 2004, lorsque la Commune de Châtel procède à l'acquisition de ce bâtiment, Pascale demande sa mutation à Châtel; elle intègre alors l'équipe d'entretien des bâtiments communaux et assure sous la responsabilité de Marie-Claire, le ménage des différents locaux communaux, dont les salles polyvalentes, le groupe scolaire. Elle est également affectée à la surveillance des enfants pendant le temps de la pause méridienne, et à l'animation d'ateliers TAP.

Pascale a reçu à l'occasion de son départ à la retraite, la médaille d'or régionale départementale et communale pour 35 ans de services effectués au sein de la fonction publique territoriale.

### AUDE DUBACQ

Née le 6 juillet 1955, Aude a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 après 6 ans de services à la commune de Châtel.

Dans un premier temps, Aude a été recrutée au service communal dans le cadre de contrats saisonniers : depuis l'hiver 2005-2006 en qualité de caissière affectée à la patinoire de Vannes, puis à l'été 2008, en qualité de responsable des vestiaires à la piscine municipale jusqu'en 2011.

Elle a ensuite été recrutée à titre permanent depuis décembre 2011, sur un poste à temps non complet de 20 heures hebdomadaires, pour assurer la surveillance des enfants qui déjeunent à la cantine scolaire et pour superviser le fonctionnement de la bibliothèque scolaire.

Depuis décembre 2014, Aude est en arrêt de travail pour grave maladie.

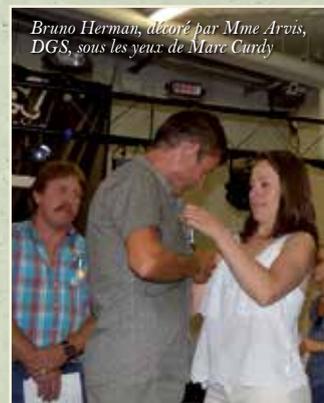
### ♦ AGENTS DÉCORÉS

Lors de la cérémonie de remise de médailles du 7 juillet 2017, trois agents municipaux ont été mis à l'honneur.

Aux côtés de Marc Curdy et Fabrice Truchot, médaillés d'argent pour 20 années de service, Bruno Herman, recevait une décoration de vermeil pour ses 30 années de présence dans l'administration territoriale.

Recruté en juin 1996, *Marc Curdy* obtient sa titularisation en 1999 et concentre son activité sur la conduite de poids lourds et de transports en commun. Affecté au volant du camion de ramassage des déchets ménagers ou à celui du bus scolaire, il connaît un déroulement de carrière régulier qui lui permet d'accéder, en janvier 2010, au grade d'agent technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Aujourd'hui agent technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, *Fabrice Truchot* est intégré, lui aussi, en juin 1996 avant d'être titularisé en juillet 1999. Figure incontournable du service d'entretien des espaces verts, il assure, hors période estivale, divers remplacements au service des déchets (ramassage des ordures ménagères) et de la voirie (déneigement manuel).



*Bruno Herman, décoré par Mme Arvis, DGS, sous les yeux de Marc Curdy*

A l'inverse des deux précédents récipiendaires, *Bruno Herman* a effectué l'essentiel de sa carrière au sein d'une autre commune. Intégré en qualité de dessinateur stagiaire au sein des équipes municipales de Thonon-lès-Bains en janvier 1985, il réussit en 1994 l'examen professionnel de Technicien-chef et reste affecté au service "eau & assainissement" de la ville.

Il demande sa mutation à Châtel en mars 2012, où il arrive pour suppléer le départ de Louis Glory, en qualité de technicien-chef de 1<sup>ère</sup> classe et occupe depuis lors les fonctions de directeur des services techniques.

# Papiers & démarches



Rien de tel qu'un petit rappel relatif aux papiers et démarches du quotidien, notamment lorsque la dématérialisation modifie les façons de procéder... Cartes d'identité, passeport, permis de conduire... On vous dit tout !

## CARTE D'IDENTITÉ PÉRIMÉE... TOUJOURS VALIDE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures, est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes émises entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond plus à la date qui est inscrite sur la carte.

## MAIS PAS PARTOUT !

Certains pays tels que la Belgique et la Norvège n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. D'autres pays, tels que l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, etc., n'ont pas expressément

fait savoir s'ils reconnaissent ou non la validité de telles cartes.

Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre et si nécessaire de demander le renouvellement de leur carte d'identité ou de se munir d'un passeport.

La liste des pays ayant officiellement confirmé qu'ils acceptaient les cartes dont la validité est prolongée de 5 ans, celles des pays n'ayant pas officiellement transmis leur position et la liste des pays ne reconnaissant pas la carte d'identité portant une date de validité en apparence périmée comme document de voyage, sont consultables sur le site du ministère des Affaires étrangères.

## PRÉ-DEMANDE DE CNI OU DE PASSEPORT

Depuis le 21 mars 2017, les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place.

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état civil, adresse, etc...).

L'utilisateur devra ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées à ce dispositif et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne (cf encart page suivante).

... ET N'ALLEZ PAS CROIRE QUE VOUS N'AVEZ PLUS BESOIN DE PAPIER POUR PASSER LA FRONTIÈRE...



... SOUS PRÉTEXTE QUE LA DOUANE DE CHÂTEL EST DEVENUE UN MUSÉE !!



Dans le cadre de la pré-demande de CNI ou de passeport, 32 communes de Haute-Savoie sont à ce jour connectées pour la prise en charge des informations !

- ◆ Annecy (Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Seynod)
- ◆ Abondance (sur RDV au 04.50.73.00.16)
- ◆ Annemasse
- ◆ Boège
- ◆ Bonneville
- ◆ Chamonix-Mont-Blanc
- ◆ Cluses
- ◆ Cruseilles
- ◆ Douvaine
- ◆ Epagny-Metz-Tessy
- ◆ Evian-les-Bains
- ◆ Faverges-Seythenex (Faverges)
- ◆ Fillière (Thorens-Glières)
- ◆ Frangy
- ◆ Gaillard
- ◆ La Roche-sur-Foron
- ◆ Morzine
- ◆ Perrignin
- ◆ Reignier-Esery
- ◆ Rumilly
- ◆ Saint-Gervais
- ◆ Saint-Julien-en-Genevois
- ◆ Sallanches
- ◆ Seyssel
- ◆ Taninges
- ◆ Thônes
- ◆ Thonon-les-bains
- ◆ Vétraz-Monthoux
- ◆ Ville-la-Grand

## ► ET POUR LES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE ?

**L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE EST RÉTABLIE DEPUIS LE 15 JANVIER 2017.**

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire qui précise les mentions suivantes :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique
- la durée de l'autorisation, qui ne peut pas excéder 1 an à partir de la date de signature

**AUCUNE DÉMARCHE EN MAIRIE OU EN PRÉFECTURE N'EST NÉCESSAIRE POUR L'OBTENTION DE CE DOCUMENT.**

Une fois complété et signé, le formulaire doit être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire et comportant les éléments suivants :

- ses nom et prénoms
- ses date et lieu de naissance
- sa photographie
- sa signature

- les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance

Ce document peut être :

- pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française, la carte nationale d'identité ou le passeport
- pour les titulaires de l'autorité parentale, citoyens européens, suisses ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, la carte nationale d'identité, le passeport ou un titre autorisant le séjour en France
- pour les titulaires de l'autorité parentale non européens, le passeport, un titre autorisant le séjour en France ou un titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou apatride.

Ces documents doivent être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans).

### ► ATTENTION !

L'AST ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage nécessaires, le passeport seul ne valant plus autorisation de quitter le territoire français.

### ► À NOTER

Il existe également d'autres mesures permettant de s'opposer à un éventuel départ non autorisé d'un mineur à l'étranger avec l'opposition à la sortie du territoire (OST) et l'interdiction de sortie du territoire (IST)



**REJOIGNEZ-NOUS**  
06 08 17 36 98 - CHATEL@SDIS74.FR

*Vous avez besoin des pompiers ?  
Les pompiers ont besoin de vous.*

GENDARMERIE

**Gendarmes à deux roues**

Cet été, Les gendarmes ont effectué des patrouilles en VTT et à moto. Suite à la mise à disposition de deux vélos de type VTT, de la police municipale de

Châtel, les gendarmes d'Abondance ont pu intervenir cet été sur les pistes de VTT du bike-park, mais aussi sur les chemins de montagne.



Cette mise à disposition a permis à la brigade de procéder à des opérations de surveillance, de prévention, de contrôle, de sensibilisation aux risques de la montagne et d'application des réglementations.

Ce matériel, prêté de façon occasionnelle par la commune de Châtel, a été utilisé sur les sites empruntés par les vététistes, les sentiers pédestres mais aussi ceux des bords de Dranse jusqu'à Abondance. Certains ont aussi pu les croiser en montagne sur des petites motos tout terrain 125 cm<sup>3</sup>.

VIE QUOTIDIENNE

**Démarches dématérialisées**

Les effets de la dématérialisation commencent à se faire sentir.. Il n'est plus nécessaire, désormais, de vous rendre au guichet de la préfecture pour vos demandes relatives au permis de conduire ou à la carte grise. Deux adresses internet permettent aujourd'hui d'effectuer vos démarches depuis votre domicile.



<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

## Infractions au stationnement

La réforme du stationnement payant sur voirie a été adoptée dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM du 27 janvier 2014.

Son entrée en vigueur est programmée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle prévoit la dépenalisation de l'amende de police de 17 € (amende pénale) pour non-paiement du stationnement.

### L'AMENDE PÉNALE SERA REMPLACÉE PAR UNE REDEVANCE D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC.

Rappelons à ce sujet que les 3 zones de stationnement payant concernées à Châtel se trouvent au niveau des parkings du Centre, du Meurba et de l'Etringa.

Si la redevance n'est pas acquittée dès le début de la période de stationnement (ou pas suffisamment acquittée), l'automobiliste sera redevable d'un forfait post-stationnement (FPS). Une information à ce sujet sera apposée sur le pare-brise du véhicule par la police municipale.

Le conseil municipal a approuvé le montant du FPS à 20 €, tarif ramené à 17 € en cas de paiement dans les 2 jours auprès du service de la police municipale. Au-delà de 2 jours, le redevable recevra l'avis de paiement à son domicile.

Cette réforme couplée à l'installation de module de paiement par carte bancaire sur tous les horodateurs devrait inciter à un paiement plus fréquent par les automobilistes comme cela a été observé dans les autres Etats de l'Union Européenne l'ayant déjà mis en place.

Le produit des forfaits de post-stationnement financera, de son côté, les opérations destinées à améliorer les transports collectifs ou respectueux de l'environnement et à la circulation routière.

Pour la mise en œuvre de cette réforme, la commune revoit également son mode de fonctionnement général en optant pour une verbalisation électronique, la mise à niveau de ses horodateurs et en confiant la gestion du recouvrement des infrac-

**600**

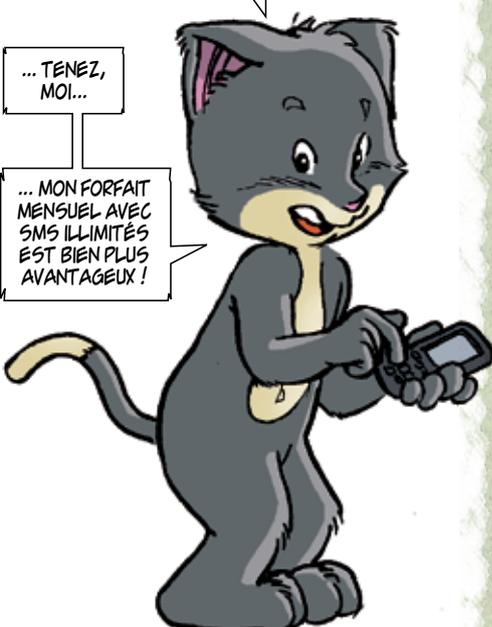
C'est le nombre annuel moyen d'infractions au stationnement payant relevées par la police municipale à Châtel...

tions à l'Agence Nationale du Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).

Quant aux infractions relevées dans le cadre de stationnement hors des 3 zones payantes, elles seront aussi notifiées par procès-verbal électronique avec apposition d'une information sur la pare-brise de l'usager.



... FAITES ATTENTION... CE FORFAIT POST-STATIONNEMENT N'EST PAS SUPER INTÉRESSANT...



## NOUVEAUTÉS SUR LE PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune), soit à un notaire.

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou Formulaire complété CERFA n° 15726\*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire CERFA n° 15725\*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

## NATURALISATION

Le 9 novembre 2017, en sous-préfecture de Thonon, avait lieu une cérémonie d'accueil des nouveaux français en présence de M<sup>me</sup> la sous-préfète Evelyne Guyon et de l'adjointe au maire Monique Maxit (photo).



A cette occasion, et par décret, M<sup>me</sup> Jane Williamson, anglaise d'origine et résidente à Châtel, a officiellement acquis la nationalité française avec ses deux enfants Henry et Georges !

## NAVETTES COMMUNALES

**Nouveautés dans les transports en commun**

Depuis de nombreuses années, la station met gratuitement à la disposition de ses usagers un réseau de transport saisonnier, été comme hiver, pour se rendre, notamment, sur les lieux d'activités ou de services proposés dans le village.

Cette année est l'année de renouvellement de cette prestation. Elle a été confiée pour 5 ans à l'entreprise Gagneux, qui, à compter de cet hiver, proposera un nouveau flocage à l'effigie de Châtel Bus pour tous ses véhicules...



Dans le but de répondre au mieux aux besoins de la clientèle, de nouvelles exigences ont été fixées au transporteur à la veille de la nouvelle saison...

- ▶ Organisation de navettes nocturnes les mercredis et vendredis pour permettre la fréquentation des restaurants et cinémas en première partie de soirée (service assuré de 20h à 23h30, desserte de tous les quartiers)
- ▶ Géolocalisation des bus pour permettre aux usagers de connaître la progression des bus et d'estimer le temps d'attente

... AU FAIT... SAVIEZ-VOUS QUE LES NAVETTES EXISTAIENT DEPUIS BELLE LURETTE À CHÂTEL, COMME EN ATTESTE CETTE ARCHIVE CI-DESSOUS !

... AVE, AMIS BURGONDES ! JE SUIS AURIGE\* ET JE VOUS TRANSPORTE SUR LES VOIES CHÂTELLANÈSES !! MON NOM EST CHATELBUS !

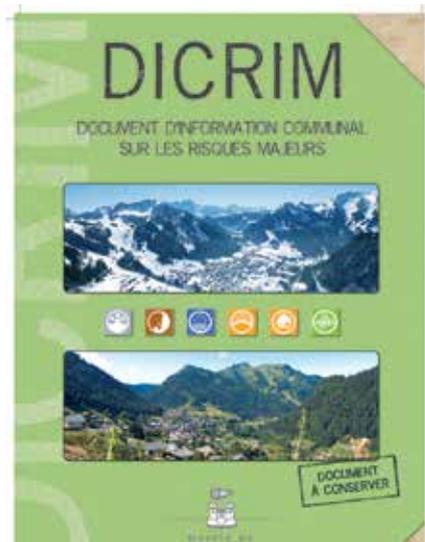


\* aurige : conducteur de char

## SÉCURITÉ & SECOURS

### Plan communal de sauvegarde

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvergarde (document définissant l'organisation face aux situations d'urgence), la commune s'est équipée d'un système informatique d'alerte permettant de diffuser des messages à la population.



**N'HÉSITEZ DONC PAS À VOUS PRÉSENTER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE POUR LAISSER VOS COORDONNÉES À NOS SERVICES AFIN DE VOUS INSCRIRE DANS LA BASE DE DONNÉES COMMUNALE !**

Cet outil a pour but de prévenir, en un minimum de temps, les habitants pouvant être concernés, par exemple, par :

- un risque majeur (risque naturel de type inondation ou avalanche etc ...)
- La suspension du service de ramassage scolaire (arrêté préfectoral en raison d'importante chutes de neige etc ...)
- des risques sanitaires (grippe A etc ...)
- des documents administratifs à disposition en mairie

L'alerte est déclenchée depuis la mairie et diffusée via un SMS, un message pré-enregistré ou un e-mail. Aussi, pour garantir l'efficacité d'un tel système, il est indispensable que la commune dispose d'une liste de diffusion la plus exhaustive possible.

A ce titre, nous vous sollicitons, population permanente et propriétaires de résidences secondaires, afin de collecter toutes les informations nécessaires.

## SÉCURITÉ & SECOURS

### Une veste pour le secours en montagne

Trois interventions ont été assurées cette saison par la section de la Vallée d'Abondance. Ces actions sont toujours menées en trio : un gendarme, un pompier et un bénévole du Secours en montagne.

La mairie d'Abondance met à leur disposition un local qui permet, à l'issue des secours, de se retrouver et d'analyser l'intervention. Le Secours en montagne comprend près d'une vingtaine de membres dont une quinzaine opérationnels.

Pour remercier ces bénévoles, les conseils municipaux de la vallée ont participé à l'achat de vestes.

La nouvelle couleur, orange, sera plus visible dans la neige pour les secouristes en intervention..



## L'urbanisme en bref...

### RÉVISION DU PLU

La commune a décidé de lancer une procédure de révision de son document d'urbanisme. La procédure de révision du PLU durera environ 20 mois et devrait s'achever durant l'été 2019.

Cette démarche répond à un double objectif :

- ♦ La mise en conformité du document existant, approuvé le 26 juin 2012, avec la réglementation en vigueur et plus-particulièrement avec la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) de 2010 et la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Renouvelé) de 2016.
- ♦ L'adaptation du document actuel au contexte local et à la stratégie de développement à moyen terme de la commune.

Toutes les informations utiles concernant la révision du PLU sont disponibles auprès du service Aménagement & Environnement, situé au Centre Technique Municipal, 1114 route de la Dranse, ainsi que sur [www.mairiedechatel.fr](http://www.mairiedechatel.fr)

### SCoT du CHABLAIS

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Chablais est également en cours de révision.



Ce document de planification à l'échelle d'un large territoire, 62 communes pour plus de 135 000 habitants, définit un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

Le PLU révisé de Châtel devra être compatible avec les grandes orientations identifiées par le SCoT du Chablais. Tous les documents relatifs à la procédure de révision sont accessibles sur [www.siac-chablais.fr](http://www.siac-chablais.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PAYS D'ÉVIAN**  
**VALLÉE D'ABONDANCE**

L'intercommunalité du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance devient aujourd'hui une réalité qui s'exprime, notamment, par la concrétisation de projets ambitieux... tels que la mise en fonction du projet Terragr'Eau...

TERRAGR'EAU À VINZIER

***Un projet unique en Rhône-Alpes***

Unique en Rhône-Alpes, le projet de méthanisation-compostage baptisé Terragr'eau est en fonction depuis septembre 2017 sur le territoire de Vinzier. Il vise à protéger durablement les zones humides, les sources d'eau potable et minérale du pays d'Évian tout en

garantissant une agriculture performante. Une véritable dynamique collective s'est mise en place pour relever ce défi.

Terragr'Eau a démarré son activité depuis l'automne 2016 et a été inauguré le 12 septembre 2017.



**Terragr'Eau**  
METHANISATION • COMPOSTAGE

## MÉTHANISATION ET BIOGAZ

La méthanisation est un procédé de traitement et de valorisation des effluents d'élevage agricoles. Les déchets organiques sont dégradés dans des digesteurs brassés et chauffés à 38°C par des bactéries anaérobies (micro-organismes se développant en l'absence d'oxygène).

CAPACITÉ ANNUELLE DE TRAITEMENT  
40.000 tonnes de matière organique  
dont 36.000 tonnes provenant de  
l'activité agricole

La dégradation des déchets organiques permet de produire une énergie renouvelable, le biogaz, et un digestat naturel qui servira de fertilisant pour les sols.

## PRÉSERVATION DES EAUX D'EVIAN

Le bénéfice d'une telle installation est évident pour le pays d'Evian, où l'enjeu est de concilier une activité agricole performante avec la préservation de la qualité des eaux d'infiltration du plateau.

C'est en effet sur le plateau de Gavot que se concentrent 35 captages pour l'alimentation en eau potable et la zone d'impluvium du gisement hydrominéral (50 km<sup>2</sup> à protéger soit 30% du pays d'Evian). Cet impluvium est constitué à 60% de surfaces agricoles (dont la moitié de prairies),

à 20% de forêts, à 10% de zones humides et à 10% de villages.

Cet ensemble de zones humides est l'un des plus beaux de Haute-Savoie et a été classé en 2008 au titre de la convention mondiale de RAMSAR (protection des zones humides internationales).

## DANONE ET LA CCPEVA

Face à ces enjeux et pour préserver les ressources du territoire, élus, agriculteurs et société des eaux d'Evian travaillent depuis longtemps main dans la main, notamment à travers l'APIEME (Association de protection de l'impluvium des Eau d'Evian), qui a initié en 2006 l'étude de faisabilité du projet de méthanisation compostage.



Le succès de l'opération reposant sur l'adhésion de tous les acteurs, la communauté de communes s'est positionnée en 2009 en tant que coordinateur et porteur du projet.

## ◆ APIEME

Fort de son engagement dans la protection de la ressource, Danone Eau France a initié historiquement des partenariats public-privé avec ses parties prenantes locales pour co-construire des politiques de préservation pour chacun de ses impluviums.



Sur le Plateau de Gavot, zone d'infiltration ou "impluvium" de l'eau minérale naturelle d'Evian, une association, l'Association de Protection de l'Impluvium des Eau d'Evian (APIEME), s'est structurée il y a plus de 20 ans entre tous les acteurs locaux pour réaliser des actions sur le long terme telles que le projet Terragr'Eau...

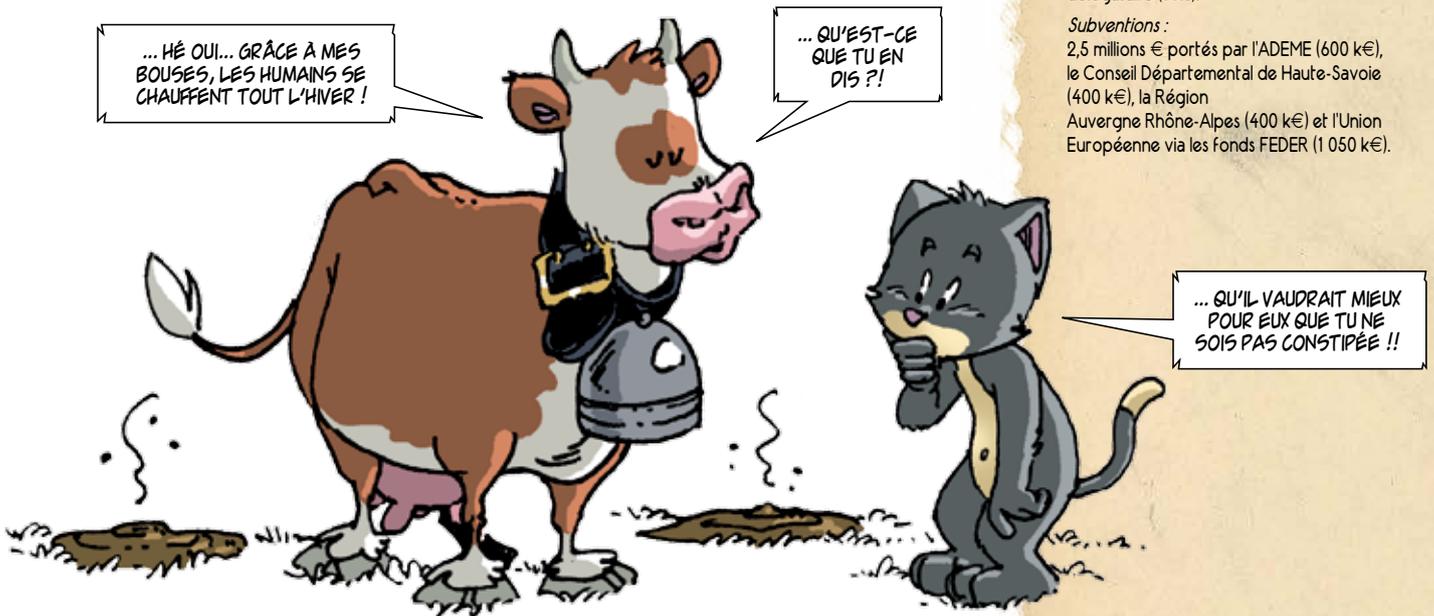
## ◆ QUELQUES CHIFFRES

### Investissement :

9,3 millions €HT, financés par Danone (40%), la communauté de communes Pays d'Evian-Vallée d'Abondance (20%) et par le délégataire (14%).

### Subventions :

2,5 millions € portés par l'ADEME (600 k€), le Conseil Départemental de Haute-Savoie (400 k€), la Région Auvergne Rhône-Alpes (400 k€) et l'Union Européenne via les fonds FEDER (1 050 k€).



LES BONS COMPORTEMENTS

**Aide au compostage chez soi**

Afin de favoriser la pratique du compostage, la CCPEVA aide les particuliers en participant financièrement à l'acquisition d'un composteur.

Ainsi, de nouveaux composteurs de 400 litres en bois non traité sont proposés à des tarifs préférentiels. La CCPEVA participant à hauteur de 60% du prix d'achat du composteur, le coût final pour l'utilisateur intéressé est de 22,30 €.

Ce tarif inclut également un "bio-seau" de 7 litres pour une pré-collecte des déchets directement en cuisine.

Le compostage est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par les micro-organismes du sol, permettant à vos déchets de cuisine et de jardin, après

quelques mois de fermentation, la production de compost, un engrais 100% naturel.

Pour bénéficier de cette aide et acquérir un composteur, vous devez résider (en résidence principale ou secondaire) dans l'une des communes du pays d'Évian et de la vallée d'Abondance.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés. Les composteurs sont à récupérer directement au siège de la communauté de communes à Publier.

Les ambassadeurs du tri vous donneront toutes les indications et les conseils nécessaires à l'installation de votre composteur et à la meilleure manière d'obtenir un compost de qualité.

RENSEIGNEMENTS  
04.50.74.57.85  
accueil@cc-peva.fr

**COMPOSTER, C'EST UTILE**

Le compost renforce le stock d'humus du sol et améliore durablement ses propriétés physiques. Il fertilise en apportant azote, phosphore et oligo-éléments.

**COMPOSTER, C'EST ÉCONOMIQUE**

Le compostage vous permet de recycler vous-même vos déchets et d'en réduire le volume de 30%. Vous contribuez ainsi à l'effort collectif de réduction des déchets.

**COMPOSTER, C'EST ÉCOLOGIQUE**

Vous participez à la protection de l'environnement en réutilisant une partie de vos déchets ménagers, vous évitez les pollutions en réduisant l'utilisation d'engrais chimiques et vous rendez à la nature ce que vous lui avez temporairement emprunté.

Un guide du compostage est disponible en téléchargement sur le site de la CCPEVA



<https://www.pays.evian.fr>

**QUE FAUT-IL METTRE AU COMPOSTAGE ?**

**JE METS DANS MON COMPOSTEUR**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Déchets de cuisine</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coquilles d'œufs broyées</li> <li>• Croûtes de fromage</li> <li>• Marc de café avec filtre</li> <li>• Restes de fruits et légumes</li> <li>• Sachets de thé</li> <li>• Pain</li> <li>• Serviettes en papier</li> </ul> |
| <b>Déchets de jardin</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Branchages de petites tailles</li> <li>• Feuilles</li> <li>• Fleurs coupées, séchées</li> <li>• Mauvaises herbes sans graine</li> <li>• Plantes séchées</li> <li>• Taille de haie</li> </ul>                           |
| <b>Autres</b>             | • Sciure de bois non traité   |

**AVEC MODÉRATION**

- Cendres de bois par saupoudrage
- Epluchures et écorces d'agrumes broyées
- Coques de noix, noyaux de fruits
- Tontes de gazon fraîches et sèches
- Feuilles de journal, cartons brun, mouchoirs en papier et feuille d'essuie-tout (non-gras)

**JE NE METS PAS DANS MON COMPOSTEUR**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Déchets de cuisine</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coquillages</li> <li>• Déchets de viande et os</li> <li>• Écorces d'agrumes</li> <li>• Huiles végétales</li> <li>• Laitages</li> <li>• Matières grasses</li> <li>• Morceaux de poisson</li> </ul>  |
| <b>Déchets de jardin</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gros branchages</li> <li>• Liserons et plantes rampantes</li> <li>• Mauvaises herbes avec graines</li> <li>• Plantes et fruits malades</li> <li>• Plantes envahissantes</li> <li>• Plantes et végétaux traités</li> <li>• Résineux (thuyas, cyprès, aiguilles de pin...)</li> <li>• Feuilles vernissées (lierre, laurier...)</li> </ul>            |
| <b>Autres</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois de palettes, contreplaqué, traité, vernis ou peints</li> <li>• Magazines, papiers glacés</li> <li>• Litières souillées et excréments d'animaux</li> <li>• Couches culottes</li> <li>• Poussières, sacs d'aspirateur</li> <li>• Pierres, gravats, verre, métaux, plastique, tissu</li> <li>• Charbon de bois, filtres de cigarettes</li> </ul> |



# Assainissement

STEP d'Abondance

Suite à la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017, une seule structure intercommunale gère désormais l'ensemble des actions liées à l'assainissement, qu'il soit collectif ou non, les stations d'épuration et les réseaux.

L'ancienne communauté de communes du pays d'Evian gérait déjà l'assainissement sur ses 16 communes, mais les compétences étaient encore partagées en vallée d'Abondance, entre les communes et un syndicat d'assainissement.

"Notre objectif est d'harmoniser ce service aux habitants d'ici 2020 et d'avoir une tarification cohérente pour tous", explique Régis Bened, vice-président en charge de l'assainissement. La commission assainissement a réfléchi au système le plus équitable pour tous. La taxe d'assainissement sera ainsi de 1,69 €/m<sup>3</sup> d'ici 2020 ; la part fixe et les redevances vont évoluer. Ces ajustements se feront sur plusieurs années.

pense plus commune par commune. Les investissements sont souvent trop lourds pour une commune seule.

Le grand programme de travaux lancé depuis bientôt dix ans au pays d'Evian en est un bon exemple car près de 30 millions d'euros auront été investis dans la réhabilitation et l'extension des réseaux, portant à 97% le taux de foyers connectés au réseau public d'eaux usées sur les 16 communes. La communauté de communes terminera également les travaux d'extension prévus dans la vallée, principalement sur la commune d'Abondance.

Après ces phases d'extension du réseau, les principaux objectifs du service assainissement seront d'une part d'assurer le bon fonctionnement des installations et les maintenir en état, et d'autre part d'éliminer du réseau les eaux claires parasites, issues des eaux pluviales.

Ces eaux claires, "propres", se mélangent aux eaux usées dans certains réseaux et surchargent inutilement les stations d'épuration. Moins de volume d'eau à traiter permettra de diminuer les coûts.



STEP de Bernex

L'intercommunalité apporte la vision nécessaire pour tisser un réseau performant et optimal. Elle joue ici son rôle solidaire car on parle de la préservation de tout le territoire, et on ne

◆ RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC

Selon le code de la Santé Publique, le raccordement des habitations au réseau public d'eaux usées est obligatoire dans un délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau.

◆ CERTIFICAT DE RACCORDEMENT

En cas de vente de votre maison, le notaire peut vous demander un certificat de raccordement au réseau collectif. Pour obtenir ce certificat, vous devez en faire la demande auprès du service assainissement de la communauté de communes.

◆ ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

La collectivité met tout en œuvre pour que le plus grand nombre d'habitations soit relié au réseau public d'eaux usées. Mais dans certains cas, les habitations sont trop isolées ou difficilement raccordables au réseau et doivent alors traiter leurs eaux usées directement sur place, grâce à un système d'assainissement autonome (fosse septique). Le système est à la charge de l'utilisateur et la collectivité compétente doit s'assurer de la conformité de l'équipement (caractéristiques et fonctionnement). Chaque commune définit en annexe de son PLU (Plan Local d'Urbanisme) le zonage d'assainissement permettant de savoir si une parcelle se situe en zone AC (assainissement collectif) ou en ANC (non collectif).

**L'assainissement, c'est...**

- ▶ 14 agents
- ▶ 400 km de réseaux desservant 38 000 équivalents habitants
- ▶ 90% des habitations raccordées au réseau public
- ▶ 8 stations d'épuration
- ▶ 44 postes de relevage
- ▶ 1 500 000€ de travaux réalisés en 2016 pour raccorder 100 nouvelles habitations

ASTREINTE ASSAINISSEMENT  
06.74.80.88.73



Châtel propose, pour tous les parents, de nombreuses solutions pour faire garder leurs marmots et sur lesquelles il n'est pas inutile de faire un focus tout particulier !

#### GARDERIES

### Accueil des enfants de Châtel... et d'ailleurs... de 2 ans et demi à 4 ans

#### "LES MOUFLETS" POUR LES MARMOTS LOCAUX...

La structure "les Mouflets" accueille les bambins de Châtel et de ses environs jusqu'à leur âge d'entrée à l'école (4 ans maximum).

Les enfants, répartis en deux unités, en fonction de leur aptitude à la marche bénéficient d'une équipe d'encadrement diplômée, en mesure de proposer un grand éventail d'activités adaptées au mieux à leur rythme de vie.

#### HORAIRES DES MOUFLETS

- ▶ Ouvert 7 jours sur 7
- ▶ Saison hivernale : **7h45 - 19h**
- ▶ Été : **8h30 - 18h30**
- ▶ Reste de l'année du lundi au vendredi : **8h30 - 18h30**

*Fermeture annuelle de 15 jours pendant les vacances de la Toussaint.*

#### INSCRIPTIONS

- ▶ Sur rendez-vous auprès de Mme Michel, directrice, au **04.50.81.38.19**
- ▶ Par e-mail : **lesmouflets74@orange.fr**

L'inscription reste toutefois soumise aux disponibilités de places en garderie. Une commission communale se réunit, à cet effet, autant de fois que nécessaire pour statuer sur leur attribution.

À l'inscription, les parents sont invités à fournir un planning annuel de leurs besoins et les tarifs se calculent en fonction de la Caisse d'Allocations Familiales sur la base des revenus familiaux.

Toute annulation doit être portée à la connaissance de la garderie 7 jours à l'avance au risque de voir la journée facturée d'office. En cas de maladie, la carence de 3 jours est imposée comme dans toute autre structure et seul un certificat d'hospitalisation peut entraîner une annulation.

Les repas, préparés sur place par une cuisinière, sont servis à la cantine avec les plus grands. Seul le lait pour les plus jeunes n'est pas fourni.

#### "LES LUTINS DES NEIGES" POUR LES MARMOTS D'AILLEURS

Destinée aux petits visiteurs de notre station, la structure des "Lutins des neiges" propose ses services tous les jours des périodes hivernale et estivale de 9 heures à 17 heures. Le reste de l'année, aux mêmes horaires, l'accueil se fait du lundi au vendredi.

Comme pour "les Mouflets", les réservations se font par téléphone auprès de Mme Michel, directrice et les formules d'accueil s'appliquent à répondre à tous les besoins.

|               |      |
|---------------|------|
| ☉ 9H - 13H :  | 30 € |
| ☉ 13H - 17H : | 26 € |
| ☉ 9H - 17H :  | 52 € |

Une formule pour 6 jours consécutifs vient compléter ces offres, pour lesquelles un acompte de 50% est demandé lors de la réservation afin de bloquer la place de l'enfant. Les parents doivent prévoir d'apporter couches, lingettes, sucettes, doudous et autres éléments nécessaires ainsi que le carnet de santé de leur enfant.

POUR LES PLUS GRANDS...

## Le Club des Petits Montagnards

### POUR LES MARMOTS LOCAUX

Si les solutions de garderie existent à Châtel pour les enfants jusqu'à 4 ans, il en est de même pour les plus grands grâce au Club des Petits Montagnards !

Mais les places sont limitées !

#### PENSEZ VITE À RÉSERVER !

- ▶ Février : 20 places
- ▶ Noël : 20 places  
du lundi au samedi de 8h à 18h
  
- ▶ Pâques : 8 places
- ▶ Été : 44 places  
du lundi au vendredi de 8h à 19h
  
- ▶ Fermé à la Toussaint, le 25/12, le 01/01 et le 15/08

Pendant toutes les vacances scolaires, l'accueil des enfants de 4 à 14 ans est assuré dans la bâtiment de l'ancienne école primaire où les enfants bénéficient de locaux spacieux. Ils y sont encadrés par une équipe d'animation constituée de Morgane, Aurélie et Sandrine et pilotée par Mickaël Ghezli.

Des activités variées attendent les petits montagnards, qui voyagent entre la patinoire, l'acro-branche, la piscine, les ateliers nature et bien d'autres encore (cf ci-dessous) !

Le dossier d'inscription est en téléchargement sur le site de la Mairie de Châtel.

### "AU BONHEUR DES MÔMES"

Le jeudi 24 Août 2017, la commune de Châtel a proposé une sortie au Grand Bornand à l'occasion du 26<sup>ème</sup> festival international de spectacles jeune public "Au Bonheur des Mômes".

Sous la houlette de Michèle Tochet, 3<sup>ème</sup> adjointe, cette balade a réuni les enfants accompagnés de leurs parents, mais aussi des enfants inscrits à l'accueil de loisirs de la commune le Club des Petits Montagnards encadrés par Morgane et Mickaël.

### ET POUR LES PETITS TOURISTES

Dans le cadre du renouvellement du label Famille+ et en partenariat avec les écoles de ski, un accueil à la demi-journée a été mis en place pour les vacances de Noël et de février à destination des petits touristes.

Cette nouvelle offre se tourne vers les enfants qui vont en cours de ski le matin avec une école partenaire auprès de laquelle l'inscription se fait directement. L'accueil est ouvert du dimanche au vendredi et propose un maximum 16 places.

L'équipe d'encadrement du Club des Petits Montagnards récupère les enfants après leur cours de ski pour les accompagner vers le centre de loisirs en navette ou en pedibus. Ils prennent leur repas sur place et bénéficient des activités du centre pendant l'après-midi.

Les tarifs évoluent entre 45€ la demi-journée et 248€ pour la semaine entière.

#### INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

enfance@mairiedechatel.fr  
06.45.64.39.09

### CLASSE DE MER À VIAS

La classe de CM1/CM2, composée de 24 élèves, s'est rendue du 31 mai au 9 juin 2017 à Vias, ville jumelée avec Châtel, accompagnée de l'enseignante Laure David, de Solange Truchot et de Mickaël Ghezli.

En plus des joies de la plage, les enfants ont pu découvrir de nombreuses activités typiques de cette région : le moulin à huile d'olive, le Canal du Midi, le port de Sète et la visite d'un chalutier, la pêche à pied, l'aquarium d'Agde.



Ils ont également pratiqué le tir à l'arc et fait une sortie en mer en catamaran. Ils ont bien sûr pris le temps de découvrir l'histoire du village jumelé et ils ont été reçus à la mairie par le maire, les élus et le comité de jumelage.

Le financement a été assuré par la commune de Châtel, le Conseil régional, l'A.P.E, le comité de jumelage et les parents d'élèves. Les enfants se sont également investis dans le financement en vendant des goûters à la sortie de l'école.



# Châtel station verte



Chatel continue ses efforts dans le domaine écologique, qu'il s'agisse de nouveautés en matière de recyclage ou d'information quant aux bons gestes à adopter pour un environnement respecté...

## LABEL ENVIRONNEMENTAL

### Congrès des stations vertes

Du 11 au 13 octobre 2017, Châtel, Thollon-les-Mémises, Publier et Sciez ont accueilli environ 200 invités, élus et professionnels du tourisme, pour le 18<sup>ème</sup> congrès national des stations vertes et villages de neige.

Les 4 Stations Vertes ont décidé d'unir leur force et leurs moyens pour organiser ensemble la réunion annuelle du réseau national et emmener les congressistes et accompagnants à la découverte du territoire chablaisien.

Un bel exemple de collaboration inter-stations, qui illustre bien la synergie des acteurs du réseau, qui compte près de 500 Stations Vertes sur le territoire national, réunies autour d'une vision commune d'un tourisme plus humain, plus respectueux, engagé pour la préservation des

patrimoines naturel, culturel et le bien-vivre des populations locales.

### UN LABEL DE QUALITÉ DEPUIS 1964

"Station Verte" est un label touristique créé en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige, association loi 1901 et signataire, depuis 1998, d'une convention avec le Ministère en charge du Tourisme.

Ses objectifs sont de favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes rurales afin de contribuer à la préservation des terroirs

et à leur dynamisme économique.

En quelques chiffres, le réseau des communes labélisées est composé en France de 478 stations vertes, 23 villages de neige et 5 stations "pêche". Parmi ceux-ci, 60 % des stations sont des villages de moins de 2000 habitants et 25 % des stations sont localisées dans un parc naturel.

### LE LABEL FAMILLE PLUS

La Fédération est depuis 2006 copropriétaire de la marque nationale Famille Plus, avec l'Association Nationale des Élus du Territoire Tourisme et l'Association Nationale des Maires des Stations de montagne.

Le label valorise des destinations engagées dans une démarche qualité en faveur de l'accueil des familles. Une centaine d'exigences est requise pour obtenir le label qui concerne aujourd'hui 126 destinations réparties sur l'ensemble du territoire français dont 33 Stations Vertes.



Dossier de presse du Congrès des stations vertes, dont notre article s'est inspiré.

A droite : Après le congrès des stations vertes, le service des espaces verts a symboliquement planté un arbre commémoratif sur l'esplanade du CTM.



## Journées d'échanges entre stations de montagne

### LES JOURNÉES CIMES À VALBERG (06)

Réunis dans les Alpes-Maritimes à Valberg en juillet 2017, les membres de l'ANMSM ont dévoilé les enjeux et les engagements de la dynamique CIMES Durables "Cap sur l'Innovation pour une Montagne Engagée et Solidaire". Ils entendent renforcer leurs actions de terrain sur le développement durable et l'échange des bonnes pratiques.

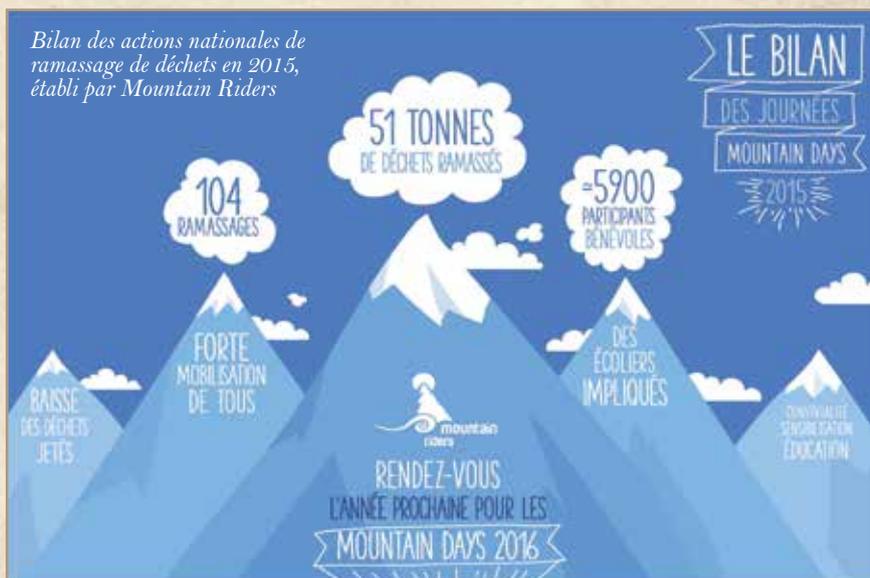
Dès 2007, l'ANMSM s'engageait déjà dans une démarche de développement durable. Une charte nationale était rédigée en partenariat avec l'ADEME et Mountain Riders et une commission "Aménagement du Territoire et Développement durable" était créée.

en place de 3 engagements a minima parmi ceux énoncés dans la charte en faveur du social et de l'éducation, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité, de l'environnement et des ressources, de la gouvernance et de la stratégie ainsi que du tourisme durable et connecté.

### LA JOURNÉE EDUC'TOUR À CHÂTEL

Le 31 mars 2017, Châtel a accueilli la 3<sup>ème</sup> édition de l'Educ'Tour Flocon vert, qui consiste en une journée d'échanges et de partage entre les différents territoires de montagne sur les questions de développement durable.

Cette journée organisée grâce au concours de l'association Mountain Ri-



Plus de 2400 actions ont ainsi été mises en œuvre par les stations membres de l'association. En 2016, l'association, son Président et le Président de la commission dédiée ont initié une nouvelle étape avec la création des Trophées des Cimes durables pour valoriser les démarches des territoires.

Les élus doivent engager leur commune via une délibération en conseil municipal et désigner un référent CIMES pour s'impliquer dans cette démarche.

La station se concentrera sur la mise

ders et de l'ANMSM a rassemblé plus de quarante personnes représentant les acteurs des stations voisines mais également ceux de Savoie, d'Isère, des Pyrénées et des Vosges.

La journée s'est poursuivie par une visite de la liaison inter-domaine en bus hybride (bus testé en fin de saison sur les lignes communales) et s'est achevée par la visite du récent centre technique communal, où l'ensemble des participants a pu faire le bilan de la journée devant le rucher communal.

### ♦ RAMASSAGE DES DÉCHETS

Dans le cadre de l'implication de Châtel dans une démarche éco-touristique, la journée Ecolovie s'est tenue le 10 juin 2017. Elle a compté près de 100 bénévoles présents pour le nettoyage des pistes et de leurs environs au sein de la station.



Trois parcours de collecte (de 6 à 12 km) sur les secteurs de Barbossine - le Morclan / Super Châtel / Vonnes / le Linga ont été identifiés permettant à chacun de s'adapter à son envie du jour.

Si les volumes de déchets ont une tendance à la baisse ces dernières années (cf ci-dessous), cette journée permet également de sensibiliser les plus jeunes aux gestes de tri, grâce à la présence pour cette édition de Mme SAGBO (SATOM SA- de Monthey) et d'un ambassadeur du tri de la CCEPVA.

Historique des quantités ramassées :

|        |                   |
|--------|-------------------|
| ▶ 2017 | 4 m <sup>3</sup>  |
| ▶ 2016 | 4 m <sup>3</sup>  |
| ▶ 2015 | 8 m <sup>3</sup>  |
| ▶ 2014 | 15 m <sup>3</sup> |
| ▶ 2013 | 11 m <sup>3</sup> |
| ▶ 2012 | 15 m <sup>3</sup> |
| ▶ 2011 | 20 m <sup>3</sup> |

A l'exception des années 2014 et 2017, concentrées sur la zone de Barbossine et Super-Châtel, le ramassage des déchets s'est focalisé, toutes les autres années sur les secteurs du Linga et de Pré-la-Joux.



INSECTES NUISIBLES

**Lutte contre le frelon asiatique**

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue.

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS\* et FREDON\*\*) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace

n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 79 33 46 89  
signalerfrelon74@gmail.com

\*FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire  
\*\*FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

INSECTES UTILES

**Déclaration des ruches d'abeilles**

**La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles et à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, mais aussi à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.



Ci-contre : Les agents des services techniques procèdent à la récolte du miel produit par le rucher communal.

ration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2017).

... ELLES N'ONT PAS L'AIR DE TRÈS BONNE HUMEUR, LES ABEILLES DU CENTRE TECHNIQUE !

... IL FAUT DIRE QU'ON LEUR A QUAND MÊME PRÉLEVÉ 36 KILOS DE MIEL EN 2017 !



Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclara-

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

## INITIATIVES

### La visio-conférence

Un nouveau mode de communication est opérationnel à la mairie de Châtel, depuis le mois de septembre 2017.

le maire, Nicolas Rubin, secrétaire général de l'ANMSM (association des maires de stations de montagne), a pu tester le système de visioconférence dont l'association a doté chaque membre du bureau.

L'équipement de visioconférence, permet aux membres contraints par leur emploi du temps de suivre et de participer avec efficacité aux rencontres lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de se déplacer. Seize stations haut-savoyardes adhèrent à l'ANMSM, et plus de 100 à l'échelon national.



## PARC AUTOMOBILE COMMUNAL

### Déplacements électriques...

Les services communaux se sont équipés cet été de deux nouveaux véhicules 100% électriques, un Renault Zoé et un utilitaire Kangoo co-financé par le Conseil Départemental.

En complément, des prises de recharge pour véhicules électriques ouvertes

au public sont en cours d'installation au centre du village, en face de Châtel Tourisme (1 borne pour 2 véhicules) et au niveau de la liaison inter-domaines à Vonnes (2 bornes pour 4 véhicules). Ces points de recharge sont financés à hauteur de 75 % par les services du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) qui exploitera également par convention la distribution électrique de ces 3 bornes.

Afin d'accompagner la transition énergétique des modes de déplacement individuel, ces places de recharge seront gratuites au stationnement pour les véhicules électriques.



## ◆ ENTRETIENS DES ALPAGES

L'alpage de Barbossine-Les Ramines exploité par différents agriculteurs a fait l'objet en 2014 d'une étude menée par la société d'économie alpestre pour la réouverture du site suite à l'avancement de la végétation. Ce diagnostic pastoral préconisait des coupes sur 7.5 hectares et estimait les coûts des travaux à 30.000 €.

Au regard de la nécessité de réouverture de l'alpage, une visite sur site avec les services de l'Office National des Forêts, missionné à cet effet par la commune, a permis d'identifier des bois valorisables en qualité charpente et en bois énergie sur 8 zones bordant l'alpage.



Les recettes dégagées par l'exploitation de ces bois doit permettre à la collectivité d'assurer le nettoyage de la zone (broyage des branches et rémanents, débusquage des petits bois, ratisage en andains) via la signature d'un contrat tripartite entre la commune, l'exploitant forestier et l'entreprise réalisant les travaux d'après coupe.

## ◆ VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Cinq points-relais existent désormais sur le territoire châtelain pour la recharge des batteries de VAE.

- ▶ Haute-Bise (col de Bassachaux)
- ▶ Chalet-Neuf (Super-Châtel)
- ▶ Charles Sports
- ▶ Twinner Centre
- ▶ Twinner Linga



# Septante ans

pour la plus suisse des stations françaises

Depuis 70 ans, le tourisme hivernal rythme la vie châtellane au gré de l'extension et de la modernisation du domaine skiable au sein des Portes du Soleil... Et l'occasion était belle de vous proposer un petit condensé de l'histoire de notre station septuagénaire !

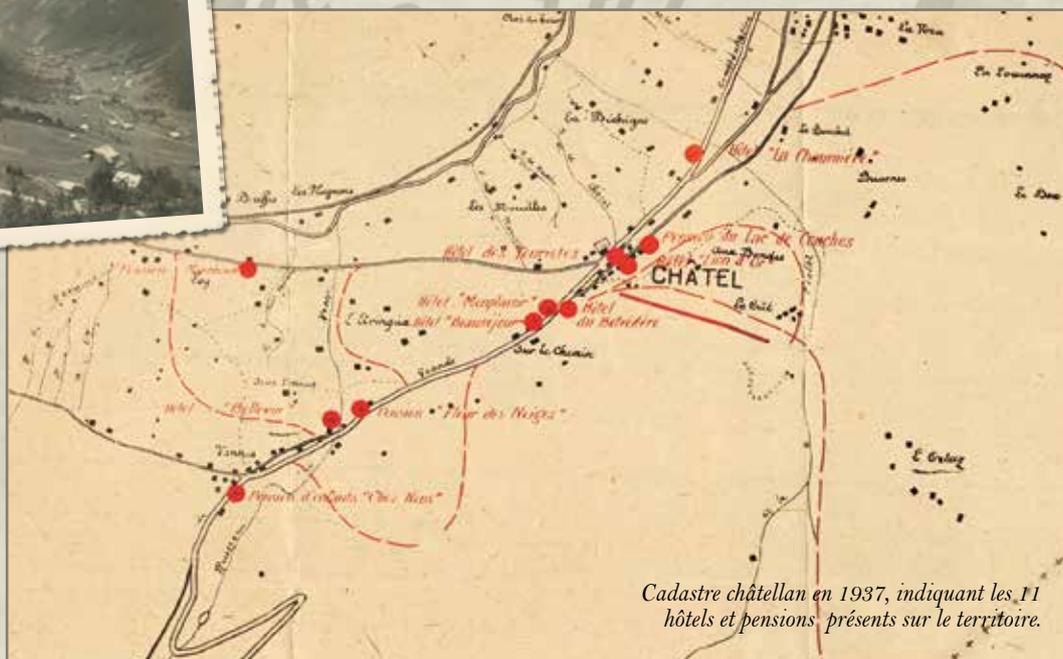
## LES DÉBUTS DU TOURISME HIVERNAL

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, Châtel accueillait des touristes durant l'été, attirés par la source de l'Essert ou l'air des montagnes, bénéfique aux convalescents. En revanche, la neige ne suscitait pas beaucoup d'adeptes : les amateurs de raquettes ou de ski restèrent longtemps marginaux...

En 1937 pourtant, l'idée germe de proposer aux visiteurs de la mauvaise saison un nouveau type d'installation... Sur la pente du Crêt, la municipalité entrevoit la création d'un télésiège ! Dessiné par les établissements Dandelot à Annecy, le projet ne verra néanmoins jamais le jour et il faudra attendre 10 ans avant de voir fonctionner la première remontée mécanique à Châtel.



*Ci-dessus :  
Vue sur la vallée  
de l'Essert au début  
du XX<sup>e</sup> siècle : les  
pentes de Vonnes  
sont encore vierges  
de toute remontée  
mécanique.*



*Cadastral châtellan en 1937, indiquant les 11  
hôtels et pensions présents sur le territoire.*

# NEIGE ET SOLEIL DES HAUTES CIMES EQUIPEMENT DES GRANDES STATIONS

*Affiche de Michaux et Avril, de 1947, pour le remonte-pente de Vonnes*

## 1947 : LE MONTE-PENTES DE VONNES

Après-guerre, le tourisme hivernal prit le vent en poupe. A Châtel, après le projet avorté du Crêt, les regards se tournèrent vers Vonnes : en contrebas du chemin des Ramines, les pentes offraient un dénivelé raisonnable au regard de la technique des skieurs de l'époque.

Deux investisseurs chablaisiens, Jean-Marie Degenève et Joanny Brulé-Biraghi, entreprirent la construction du télési de Vonnes. Mis en service pour l'hiver 1947/1948, il fut ensuite loué au châtelain Richard Vuarand qui en racheta progressivement les actions.

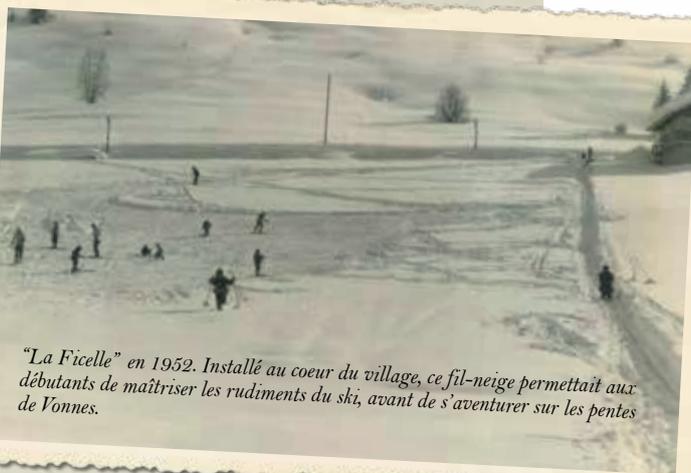
Après ce premier « monte-pentes », qui acheminait les skieurs jusqu'à 1300 mètres d'altitude, la station devait se doter d'une école de ski pour répondre aux besoins des touristes hivernants.

## L'ESF DE CHÂTEL (1948)

Ce fut chose faite avec le recrutement du jurassien Roland Macchi, moniteur diplômé d'Etat, qui fonda l'Ecole du Ski Français de Châtel durant l'hiver 1948/1949. Pour faciliter l'apprentissage des débutants, il fit installer le fil-neige "La Ficelle" aux Candres en 1951, en association avec Constant David, conseiller municipal.

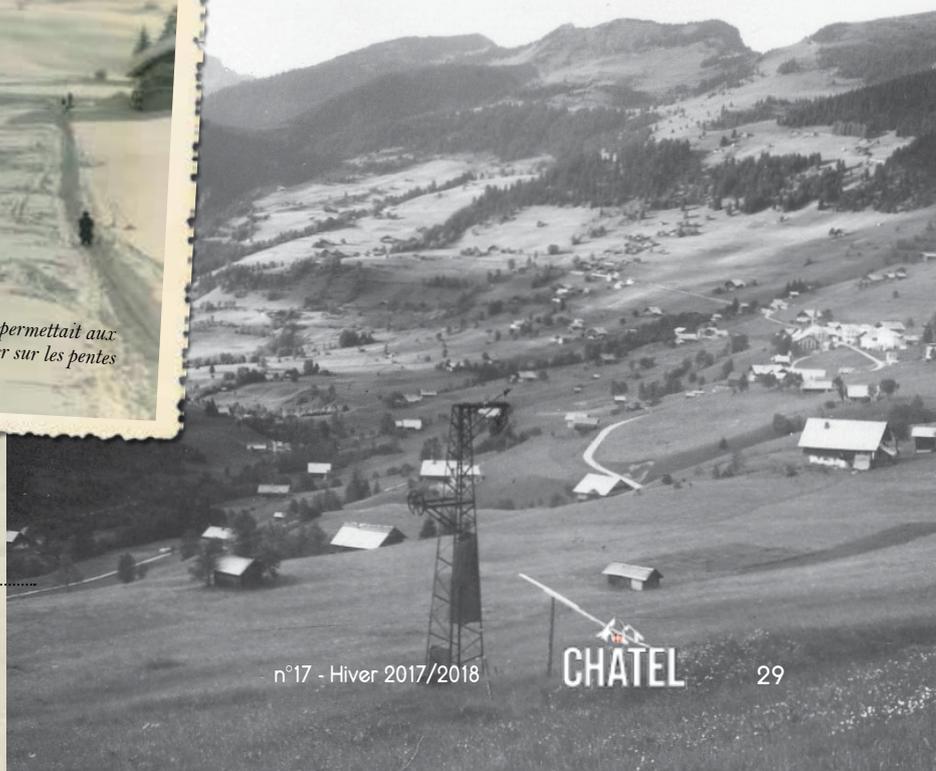


**CHATEL** HAUTE-SAVOIE  
**TELESKI DE VONNE**  
ALTITUDE 1300 M



*"La Ficelle" en 1952. Installé au coeur du village, ce fil-neige permettait aux débutants de maîtriser les rudiments du ski, avant de s'aventurer sur les pentes de Vonnes.*

*Pendant l'été, la piste de Vonnes laissait place aux pâturages. Au premier plan, les pylônes à treillis métallique du télési, caractéristiques des réalisations de la société Biraghi.*





... AVANT L'ARRIVÉE DES  
REMONTÉES MÉCANIQUES,  
LA VALLÉE D'ABONDANCE...

... ÉTAIT UN TERRAIN IDÉAL  
POUR LES ADEPTES DE LA  
PEAU DE PHOQUE !!

*Randonnée à ski sur le sentier du Pas de Morgins.*



**PIERRE BÉTEILLE ET SUPER-CHÂTEL**

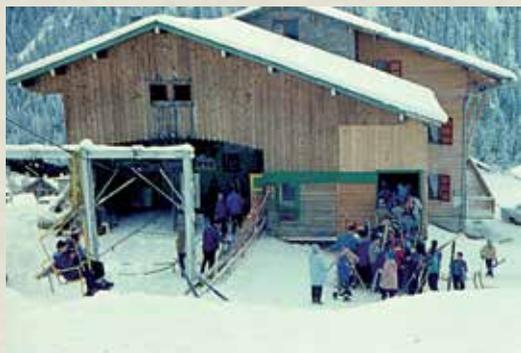
En dépit des atouts vantés par les affiches, le télésiège de Vonnes souffrait de la concurrence des stations voisines, mieux équipées. Pierre Béteille, originaire des Pyrénées, prospectait alors en vallée d'Abondance.

Soutenu par la municipalité et le curé Milloux, qui voyaient dans le tourisme la fin de l'exode rural, l'investisseur jeta son dévolu sur les pentes de Châtel.

**UNE GENÈSE ÉPIQUE**

Suite à la création de la S.A. Sport et Tourisme en 1952, débuta la construction de deux télésièges permettant d'atteindre Conche puis le Morclan. Mais le projet rencontra quelques déboires... Après avoir déboisé le passage du télésiège, on s'aperçut que ce tracé imposait un dénivelé incompatible avec les techniques de

construction de l'époque. On ouvrit donc une seconde tranchée à une cinquantaine de mètres. Advint alors un nouveau coup du sort... le constructeur n'était pas en mesure de tenir ses engagements. Le contrat fut rompu, et Super-Châtel repartait de zéro...



#### PREMIERS SUCCÈS

Après ces péripéties, le télésiège de Conche ouvrit pour Noël 1953. L'année suivante, celui du Morclan fut mis en service, transportant les skieurs jusqu'à 1.970 m. Et dès 1955, Châtel obtenait le label "station classée", entrant ainsi dans la cour des grands !

Pierre Béteille ne s'arrêta pas en chemin. En 1956, il ouvrit à Morgins les téléskis du Coq et du Corbeau, créant la première liaison

transfrontalière. Il fonda également l'hôtel Plein Soleil au village, ainsi que le Grand Hôtel de Conche à l'arrivée du télésiège, suivi d'une douzaine de petits chalets en 1960 : Super-Châtel devenait une véritable "station-satellite" en altitude !

#### LA STATION S'AGRANDIT

La vogue des sports d'hiver marqua la station. Le succès allait grandissant : en 1962 Pierre Béteille agrandit le Grand Hôtel, rebaptisé L'Escale Blanche, et entreprit de moderniser les remontées.

A Noël 1963, des "oeufs" biplaces remplacèrent le télésiège de Conche. Quant à celui du Morclan, il fit place à un téléski. Suite à "l'hiver sans neige" de 1964, on s'intéressa au plateau de Bellevue, plus abrité, qui fut équipé du téléski de Chalet-Neuf en 1966.

*A gauche :*

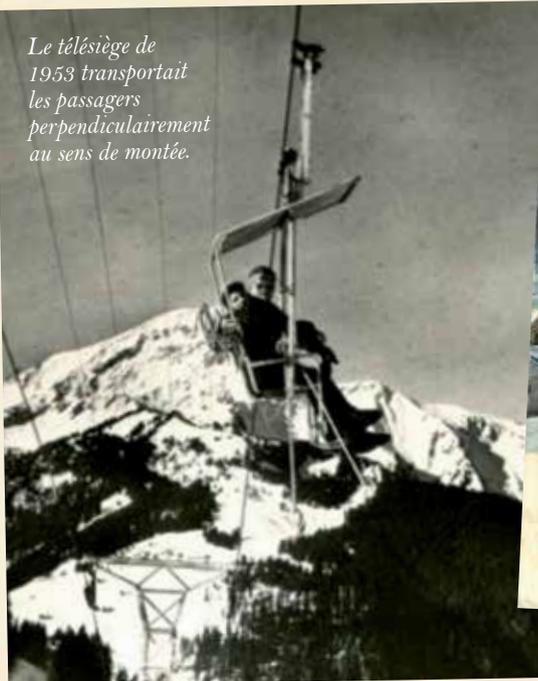
*Gare de départ de Super-Châtel, dans les années 1960.*

*Ci-dessous :*

*En 1963, les "oeufs" de Super-Châtel améliorèrent le confort des skieurs, abrités des intempéries et convoyés en 7 minutes au lieu de 15 auparavant.*



*Le télésiège de 1953 transportait les passagers perpendiculairement au sens de montée.*





### REMONTÉES AU COEUR DU VILLAGE

La décennie fut propice à la création de téléskis. En 1959, Richard Vuarand installa "la Savonnette" près de la route du Linga. Son nom faisait écho au hameau de Sous-Vonnes, ainsi qu'aux glissades des débutants... Face à l'affluence, le télési La Trottinette fut ajouté quelques années plus tard.

D'autres Châtellans se lancèrent dans l'aventure. En 1960, Irénée Rubin et les frères Charles, Edmond et Maurice Maxit ouvrirent le télési de la Trécole. Des pylônes trépieds permettaient son démontage en fin d'hiver. Par la suite, le télési des Mouilles fut créé en 1965 par Albert Grillet-Aubert près de la route des Freinets.



*La Savonnette dans les années 1960.*

*Ci-dessus :  
Sous la houlette d'un  
moniteur ESF, un  
groupe de skieurs s'ap-  
prête à dévaler la piste  
des Mouilles en 1965...*

A Noël 1968, Gustave et Joseph Grillet-Aubert construisirent un monte-pentes à Petit-Châtel.

Enfin, en 1969, Richard Vuarand installa le télési de la Pointe de Midi, qui prolongeait celui de Vonnes. Le fort dénivelé de la piste en fit le terrain idéal pour l'organisation des tests Chamois et Flèches de l'ESF.

### 1964 - LES PORTES DU SOLEIL

Installés en 1956, les téléskis du Coq et du Corbeau permettaient de rejoindre la Suisse depuis Super-Châtel. Cette originalité fut souvent mise en avant, faisant de Châtel "la plus suisse des stations françaises".

Face à la concurrence des grands domaines et à quelques hivers capricieux, l'idée de relier les stations franco-suisse des vallées d'Abondance, d'Aulps et d'Illiez faisait son chemin. Le médaillé olympique Jean Vuarnet en fut l'un des plus fervents partisans.

En 1964, un pas fut franchi avec la présentation d'une maquette à l'exposition de Lausanne. Mais au-delà des intentions, la création d'un tel domaine représentait un défi colossal pour accorder les habitudes et intérêts des différents exploitants, sans compter le fonctionnement administratif propre à chaque pays...



En 1968, la première liaison de ce nouveau domaine transfrontalier se fit entre Chavanette et les Mossettes : le forfait Avoriaz - Champéry - Les Crosets préfigurait celui des "Portes du Soleil", apparu en 1974. Quant à la liaison entre Châtel et Torgon, elle fut opérationnelle en 1979. Restait à relier les vallées d'Abondance et d'Aulps...

trois pistes furent conçues, offrant un dénivelé de 1.000 mètres. En cinq mois, le premier tronçon de la télécabine fut réalisé, et les "oeufs" emmenèrent les premiers touristes à Noël 1967. Les travaux se poursuivirent l'année suivante pour le second tronçon.

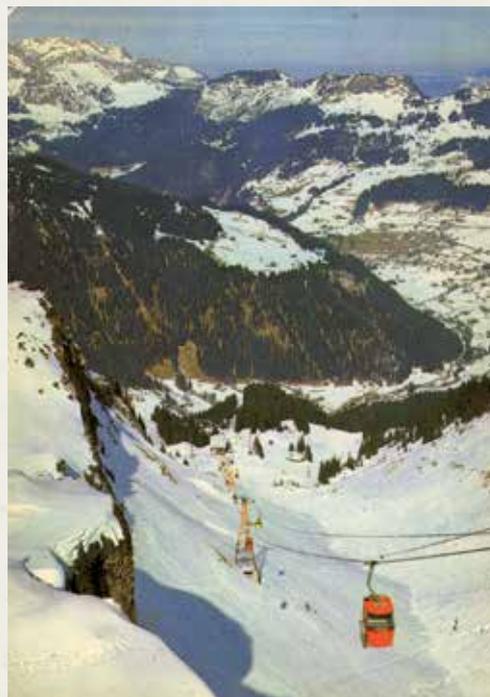
**L'AFFLUENCE NE CESSANT DE CROÎTRE, TOUT COMME LE NIVEAU TECHNIQUE DES SKIEURS, LA STATION ENTRAÎNE DANS UNE NOUVELLE ÈRE.**

### 1968 - LE LINGA

De plus, les pistes de Super-Châtel montraient leurs limites pendant les hivers doux. L'attention se portait vers la vallée de l'Essert, plus ombragée et aux pentes prometteuses... Toutefois, l'idée de créer un second domaine skiable, à l'écart du centre-village, ne faisait pas l'unanimité.

En 1965 l'arrivée de nouveaux conseillers municipaux, à l'instar d'André Crépy, permit de faire aboutir le projet et d'emporter l'adhésion des Châtellans. Ces derniers furent nombreux à s'impliquer bénévolement au cours des travaux.

Sous l'oeil de Michel Arpin, ancien skieur de l'Equipe de France devenu conseiller technique,

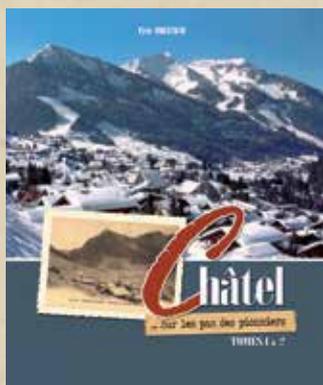


*Ci-contre :  
Les oeufs colorés  
des deux tronçons  
de la télécabine du  
Linga.*



### Sur les pas des pionniers

Il paraît nécessaire ici de rappeler le travail d'exégète réalisé par Eric Dresco, grand passionné de l'histoire châtellane, dont les recherches et les documents ont été compilés au sein de l'ouvrage "Châtel : sur les pas des pionniers" paru en 2013.



L'exposition de la Vieille Douane, consacrée aux 70 ans du tourisme à Châtel, s'inspire très largement du contenu de cette monographie exhaustive et scindée en deux tomes regroupés sous coffret cartonné.

Plus de 500 clichés, cartes postales et autres documents (prospectus, plans inédits...) viennent illustrer ces deux volumes de référence imprimés par les soins de la Manufacture d'Histoires des Deux-Ponts à Bresson près de Grenoble.

... ALORS SI NOTRE DOSSIER VOUS A DONNÉ ENVIE D'EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR L'HISTOIRE DE CHÂTEL...

... LE COFFRET EST DISPONIBLE À LA MAIRIE, À CHÂTEL TOURISME ET À LA VIEILLE DOUANE !!



### DIRECTION AVORIAZ !

Après l'ouverture du Linga, les regards se tournaient vers les Combes, à l'image du projet "Chésery" qui prévoyait un ensemble immobilier en altitude. Elu maire en 1971, André Crépy n'y donna pas suite, craignant les effets pervers d'un projet démesuré et la mainmise d'un promoteur sur le domaine châtellan.

L'heure était plutôt à conforter la dynamique des Portes du Soleil, en équipant les pentes de Plaine-Dranse. De 1978 à 1980, apparurent les télésièges des Combes, du Keyset et de Pré-la-Joux ; restait à relier Châtel et Avoriaz par les Rochassons.

Face aux lenteurs de l'administration, André Crépy engagea un bras de fer avec l'État : les travaux démarrèrent sans autorisation et l'édile resta sourd aux sommations. Le télésiège ouvrit pour l'hiver 1981/1982, et le maire fut amnistié par François Mitterrand !

### VERS L'AVENIR...

A Super-Châtel, le renouvellement s'imposait pour les remontées du Crêt,

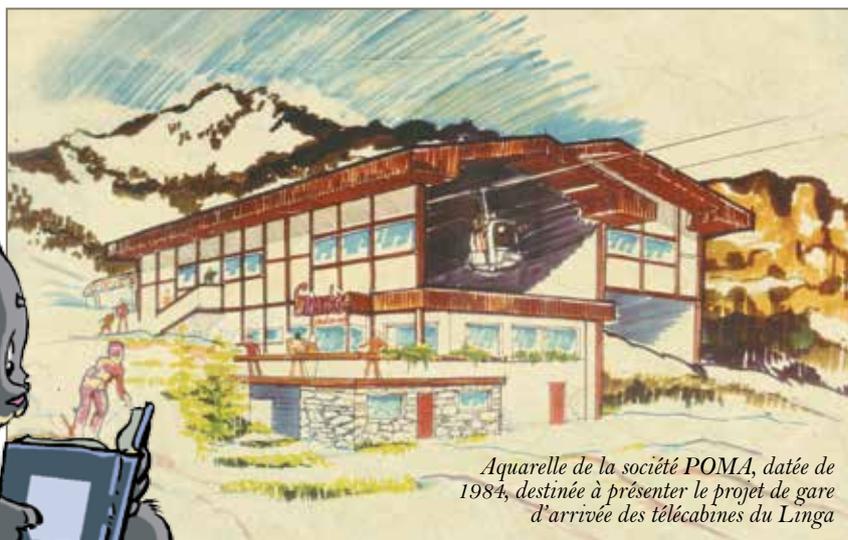
de Conche et du Morclan. Les oeufs furent aussi remplacés par une télécabine moderne pour l'hiver 1986. Ces investissements mirent en péril la société de la famille Béteille.



Télésiège du Crêt

La mairie saisit l'occasion pour réunir les domaines châtellans au sein d'une entité, la SEML Sports et Tourisme, en février 1987. Ce même hiver, les oeufs du Linga firent place à une nouvelle télécabine, devenue indispensable pour alimenter un domaine de plus en plus fréquenté.

Depuis lors, la plus suisse des stations françaises ne cesse de se développer... mais si le tourisme hivernal, dont on célèbre en 2017 les 70 ans, reste l'activité principale de Châtel, il n'est plus le seul attrait du village !



Aquarelle de la société POMA, datée de 1984, destinée à présenter le projet de gare d'arrivée des télécabines du Linga



Après 70 ans, la station de Châtel peut s'enorgueillir d'avoir su innover, moderniser, investir et entreprendre dans le tourisme hivernal pour le plus grand plaisir de visiteurs toujours plus nombreux chaque année.

Mais le village s'adapte aussi à de nouvelles formes d'attente, tant dans les domaines sportifs que culturels ou patrimoniaux, avec la mise en place de structures spécifiques destinées à diversifier son offre touristique.

Cette évolution, dans le respect d'un territoire riche de traditions séculaires, permet aux populations locales, secondaires ou de passage, de profiter à Châtel d'une typicité et d'une authenticité à l'image de la magnifique vallée d'Abondance...



1



2



3



4



5



6



7

Outre le respect de traditions ancestrales avec la Belle Dimanche (5) et la fabrication du fromage (6), Châtel élargit son offre touristique avec de nouvelles infrastructures telles que Forme d'Ô (1), le Fantasticable (2), les pistes VTT (3), le parc Aventure (4) et la Vieille Douane (7)...



Inutile de vous dire qu'un anniversaire aussi prestigieux ne pourrait exister sans une ribambelle d'animations pour rythmer cet hiver exceptionnel à Châtel ! Petit résumé de ce qui vous attend...

♦ PROGRAMME DE L'HIVER...

24 - 29 décembre 2017 :  
Châtel Christmas

31 décembre 2017 :  
Feu d'artifice de la Saint-Sylvestre

Fin janvier 2018 :  
6<sup>ème</sup> édition du festival  
"les Neiges Etoilées"



**NEIGES ÉTOILÉES**  
FESTIVAL INTERNATIONAL DE GASTRONOMIE  
CHÂTEL

14 février 2018 :  
Raclett'O Show

16 février 2018 :  
Tournoi des 6 stations  
(rugby)

19-23 février 2018 :  
Festival Châtel Classic

20 février 2018 :  
Ladies Night Tour

27 février 2018 :  
Mardi Gars - Défilé de  
Carnaval

28 février 2018 :  
Fête des Agriculteurs

10 - 11 mars 2018 :  
4<sup>ème</sup> édition du Wintertrail  
Oxfam

11 mars 2018 :  
Razor Snow Bike

19 - 24 mars 2018 :  
Rock The Pistes Festival

21 - 28 mars 2018 :  
Championnats de France de  
ski alpin

15 avril 2018 :  
Frappadingue Châtel XTrem

22 avril 2018 :  
Châtel Water Slide

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Du 24 au 29 décembre 2017 le village renoue avec la féerie de Noël tout au long de la semaine de Châtel Christmas. De nombreuses avec des animations pour petits et grands (ateliers et spectacles enfants, visite de la maison du Père Noël, friandises...) et, bien sûr, l'arrivée du Père Noël !

Quant à la nuit de la Saint-Sylvestre, un grand spectacle pyrotechnique attend locaux et visiteurs pour le passage à la nouvelle année, dans une ambiance festive animée par un DJ.

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Le 16 février, le **Tournoi des 6 Stations**, qui se déroule pendant la trêve du Tournoi des 6 Nations, fait étape à Châtel. Six équipes de rugby à 7 s'affrontent dans un tournoi de rugby sur neige où règnent humour, convivialité et partage. Chaque équipe, composée de 5 ex-internationaux et 5 rugbymen amateurs, porte haut les couleurs de sa station dans les 6 stations participantes.



Le soir-même, le Linga accueillera une session spectaculaire **Session Big Air Nocturne**.

Sur le même stade de slalom, le 20 février, se tiendra une épreuve d'exhibition en slalom parallèle à la nuit tombée dans le cadre du **Ladies Night Tour**. Ce sera

l'occasion rêvée, pour le public, de venir à la rencontre des meilleures skieuses du moment.

Enfin, du 21 au 28 mars, la station accueille le **Championnat de France de Ski** (cf focus page suivante)..

Les 10 et 11 mars, l'ONG Oxfam France organise en vallée d'Abondance et sur Morgins (CH) la 4<sup>ème</sup> édition du Wintertrail Oxfam. Ce trail en raquettes de 60 km, par équipes de 4, constitue un événement sportif et solidaire unique au monde !

Le même jour, 11 mars, la Razorsnowbike regroupera deux courses de VTT sur neige avec un derby et un eight-cross, en clin d'œil à l'activité VTT prégnante en été à Châtel et dans les Portes du Soleil.

FRIANDISES POUR LES PAPILLES...

Le fameux festival international de gastronomie **"les Neiges Etoilées"** revient à Châtel fin janvier 2018 ! Il rassemblera à nouveau, pour cette 6<sup>ème</sup> édition, professionnels et amateurs dans le cadre de concours, d'ateliers et démonstrations lors desquels le public pourra rencontrer les grands noms qui font la renommée de la profession

Le 14 février, **Raclett'O Show** proposera la présentation et la découverte d'un des fromages emblématiques des Savoie autour d'un poêle à bois dans une ambiance festive !

... POUR LES OREILLES

Du 19 au 23 février, **Châtel Classic Festival** reprend ses gammes à l'abri de l'église Saint-Laurent de Châtel, sous la direction artistique d'Elena Rozanova. Durant une semaine, des artistes de renommée mondiale viennent mettre la grande musique à la portée de tous !

Quant à la semaine du retour du printemps, elle symbolisera aussi le retour du **Festival Rock The Pistes** ! Depuis 2011, les stations des Portes du Soleil accueillent les grands noms de la scène

rock franco-suisse et internationale pour des concerts exceptionnels, sur les pistes du domaine skiable, à une altitude moyenne de 1.800 mètres.



Si la programmation n'est pas encore connue au moment de notre bouclage, on sait déjà néanmoins qu'à Châtel, le lieu du concert reste toujours à Plaine-Dranse !

... ET POUR LES DEUX À LA FOIS !

Le 28 février, la **Fête des Agriculteurs** viendra clôturer en fanfare la semaine thématique de l'agriculture dans le cadre du label Famille Plus. En soirée, le char des agriculteurs s'en ira faire le tour du village au son des cloches et potets et, en salle, le fromage d'Abondance sera la vedette : concours du meilleur fromage avec le public (petits et grands) pour jury, démonstration de fabrication et vente du fromage, mini-ferme, jeux en bois, animation musicale et proclamation des résultats du concours.

DÉLIRES DE FIN DE SAISON...

Le 15 avril, la **Frappadingue Châtel X'Trem** opposera tous les inconditionnels de course à obstacles... avant l'arrivée, le 22 avril, du **Châtel Water Slide** !

C'est en quelque sorte la fête de fin de saison. Une rampe spécialement conçue pour cette compétition de glisse qui a lieu au lac de Vannes, permettra la tenue de deux épreuves délirantes: le water slide (concours de distance individuelle) et l'OGNI (objet glissant non identifié) !

L'événement sportif de l'hiver !



# le **T**ourisme s'expose à la Vieille Douane



## DE LA CONTREBANDE AU TOURISME HIVERNAL...

Si les célébrations sportives, ludiques et institutionnelles se bousculent à la veille d'un anniversaire exceptionnel, les 70 ans du tourisme ne sauraient se passer d'une exposition à la hauteur de l'événement !

Le sous-sol de la Vieille Douane accueille ainsi, depuis début décembre 2017, une nouvelle scénographie focalisée sur le tourisme

châtellain, de 1947 à nos jours... Organisée par le service Patrimoine de la commune, sur la base des précieux écrits d'Eric Dresco et illustrée par de nombreux documents inédits, l'exposition a toute sa place au sein de la structure muséale de Châtel.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'émergence du tourisme, à la fin des années 1940, a



engendré la disparition progressive d'une activité qui occupait jusque là de nombreux villageois : la contrebande.

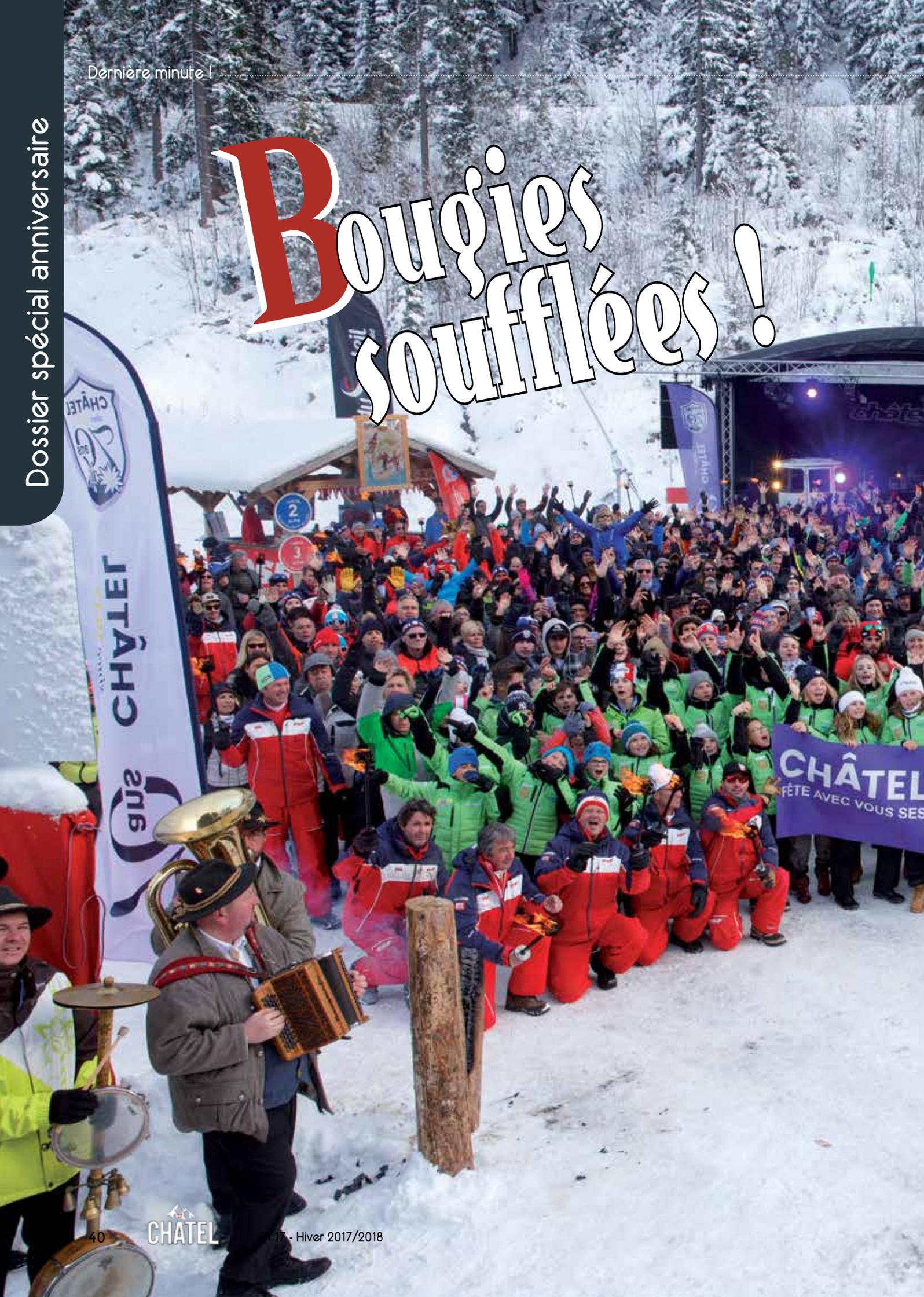
Au gré des reconversions d'anciens fraudeurs ouvraient les hôtels, restaurants, colonies de vacances et autres magasins de matériel... jusqu'à faire de la contrebande locale un patrimoine disparu !

*L'une des grandes illustrations de l'exposition représente Châtel en 1966, alors que la colonie "le Soleil Levant" accueille un groupe d'enfants. Ce bâtiment symbolise la reconversion de l'un des derniers grands contrebandiers de la vallée, Félix Vuarand, dans l'activité touristique... Mais l'ancien fraudeur restait toujours suspect aux yeux des douaniers... et vêtus de leur uniforme de skieurs, ils n'hésitaient pas à venir le surveiller !*

Dernière minute !

Dossier spécial anniversaire

# Bougies soufflées !





## REPORTAGE DE DERNIÈRE MINUTE !

Le 2 décembre 2017, le site de la liaison inter-domaines, à Vonnès, accueillait une foule nombreuse pour les festivités d'anniversaire de la station !

Habitants ou résidents du village s'étaient donné rendez-vous avec les moniteurs, les Ecoles de Ski, les hôteliers, les restaurateurs et autres commerçants du village pour

souffler les 70 bougies du tourisme à Châtel dans une ambiance musicale extraordinaire !

Les Tradisons étaient là, mais aussi les cloches de l'entreprise Paccard, pour faire résonner la fête dans les alpages enneigés à la mémoire de tous les anciens pionniers et au nom des générations futures !

Dernière minute !

Quelques photos de la fête !



Inauguration de l'exposition de la Vieille Douane



Affluence record sur le site de Vonnnes !



Les cloches Paccard ont résonné sur Vonnnes !

Une sculpture en chocolat, réalisée par Alice Vuarand, et deux pains confectionnés par le Fournil du Lac à Sciez, ont donné une dimension artistique à l'événement !





# Coup de projecteur... sur le cinéma à Châtel

Souvenez-vous, dans la Capite n°5 de l'été 2010, nous donnions la parole à M. Philippe Piccot, véritable passionné du 7e art et exploitant des cinémas de Châtel. Cinquante ans après l'ouverture du "Chamois", en 1968, revenons avec lui sur l'histoire du cinéma à Châtel.

## LE CINÉ DU CURÉ...

Avant la création d'une salle ad hoc, le curé Milloux, grande figure de l'histoire du village, proposait quelques séances de cinéma à Châtel. Il projetait occasionnellement des films grand public à la maison paroissiale des Vallet dans la salle du Foyer.

C'est la construction d'une nouvelle école, et l'implication de Philippe Piccot, figure du cinéma dans le Chablais, qui amenèrent l'opportunité d'ouvrir un cinéma à Châtel.

locaux, la petite école de 1903 dessinée par l'architecte Fleury Raillon ne pouvait plus remplir son rôle.

Un nouveau bâtiment fut donc construit route de la Béchigne, sur les plans de l'architecte Claude Marin, pour accueillir les écoliers châtellans dans de bonnes conditions. Quant à l'ancienne école, elle fut réhabilitée pour un nouvel usage : en 1968, les salles de classe laissèrent la place à la pharmacie, ainsi qu'à un nouveau cinéma, "le Chamois" !

Ce dernier ouvrit durant l'automne 1968, à l'initiative de Philippe Piccot et de son épouse, Elise,

## Philippe Piccot

En 1962/1963, à l'âge de 20 ans, il intègre le service Cinéma des armées pour son service militaire. Il est alors chargé d'organiser des projections particulières à l'Elysée, en présence du Général de Gaulle et du ministre des armées !



*A droite : Philippe Piccot et son épouse avec Roger Hanin, lors de la projection de son film "Train d'enfer" sorti en 1984.*

*Ci-dessous : La salle du Morclan 2000 au début des années 1980.*

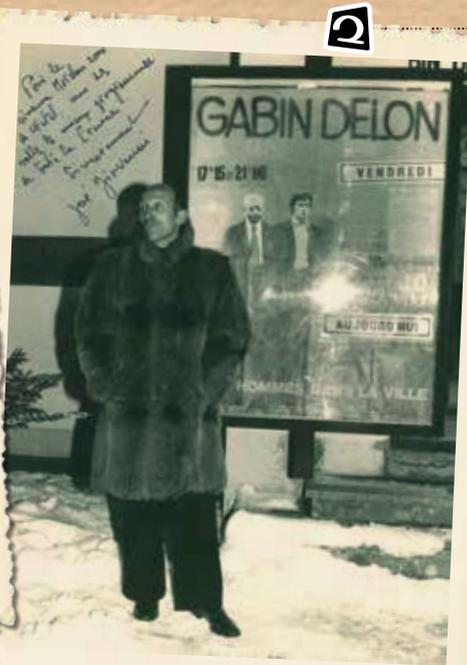
## UNE ÉCOLE RECONVERTIE

Avec l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés au village, et la nécessité de moderniser les





1



3

originaire du village. Châtel disposait enfin d'une véritable salle de cinéma, diffusant des films récents et parfois en avant-première.

### UNE SECONDE SALLE

L'offre s'étoffe dès 1970, avec l'ouverture d'un second cinéma, le Morclan 2000, en face du Chamois. Avec un changement quotidien de programmation, et des séances supplémentaires en cas de mauvais temps, désormais les châtelains comme les touristes en villégiature ne manquaient pas d'occasions pour "se faire une toile" !

### SOUVENIRS...

Parmi les souvenirs les plus marquants, Philippe évoque volontiers les astuces mises en place pour satisfaire les spectateurs...

En plus de sa salle de projection normale, le Chamois disposait ainsi d'une pièce en dessous où sont actuellement les pompiers.

"Nous projetions dans les deux salles avec le même film : il sortait du projecteur du haut et rentrait sur le projecteur du bas, ce qui doublait la capacité de spectateurs... Le complexe avant l'heure !"

Un autre moyen d'attirer les clients ? "Au Morclan 2000 nous projetions au-dessus de l'entrée des films annonces, que les gens pouvaient voir de la rue. On se faisait plaisir à innover et trouver des idées pour aimer les clients."

Quant à cette époque révolue où les conditions de sécurité n'étaient pas aussi draconiennes qu'aujourd'hui, Philippe sourit en racontant que "pour les 'Dents de la mer', la salle était trop petite. Les gens pleuraient pour entrer sur les marches... On a réussi à faire plaisir à 80 personnes supplémentaires !"

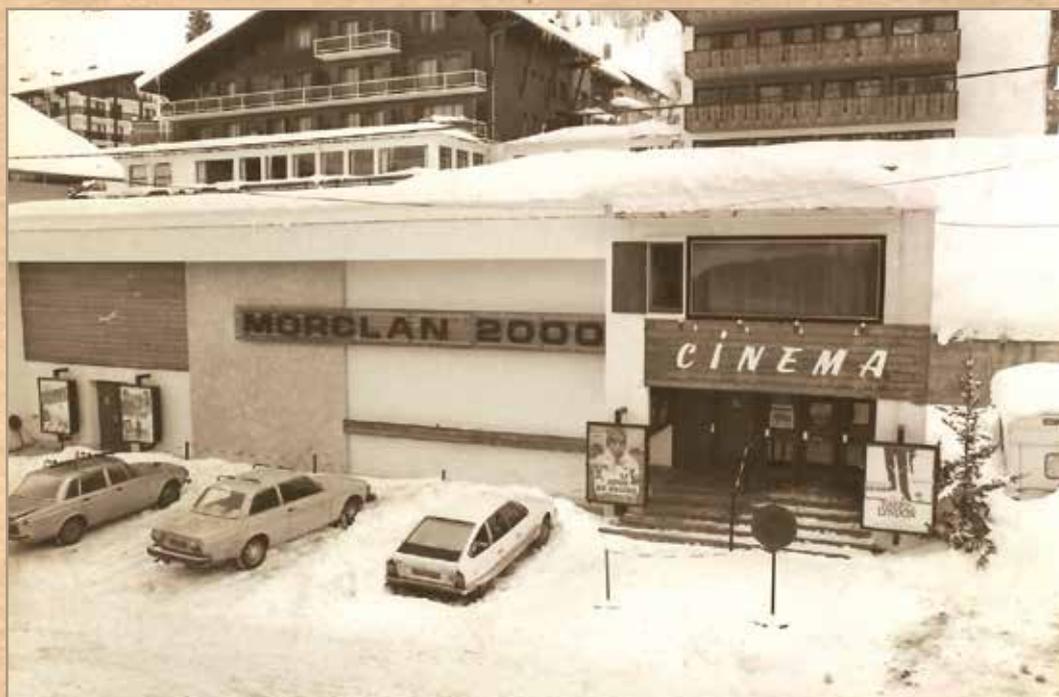
Ci-dessus :

Photographie dédicacée par l'acteur Jean Lefebvre (1) après son passage au Morclan 2000.

Dédicace du réalisateur José Giovanni (2) suite à la projection de son film "Deux hommes dans la ville" (3) avec Jean Gabin et Alain Delon, sorti en 1973.

Ci-contre :

Le Morclan 2000 sous la neige au début des années 1980.



♦ **CONTREBANDIERS DES NEIGES**

En écho à l'exposition temporaire qui mettait à l'honneur la tradition du ski en douane, l'animation "Contrebandiers dans les neiges" évoquait quant à elle l'histoire des fraudeurs durant la saison hivernale, qui devaient redoubler de risques et d'endurance pour poursuivre leurs expéditions clandestines.

Martine et les contrebandiers des neiges...



Après une visite commentée de la Vieille Douane, il était temps ensuite de chasser les raquettes pour arpenter la frontière. Martine, guide du Pays d'art et d'histoire, a su captiver sans peine son auditoire... Aurait-elle été contrebandière dans une autre vie ?...

N'oubliez pas le jeu de piste pour les enfants, proposé par la Vieille Douane les mardis à 10 heures ! Renseignements et inscriptions jusqu'à la veille à 18h auprès de la Vieille Douane (04.50.71.75.11) 4 € par enfant

OFFRE CULTURELLE

**Quoi de neuf à la Vieille Douane ?**

UNE NOUVELLE SAISON TOURISTIQUE S'ACHÈVE À LA VIEILLE DOUANE. LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CONTREBANDE EN MONTAGNE RESTE L'ACTIVITÉ CULTURELLE INCONTOURNABLE DE LA STATION : CETTE ANNÉE 7100 VISITEURS EN ONT POUSSÉ LA PORTE, POUR DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DE LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE ET DES MONTAGNES DU HAUT-CHABLAIS, PAR LE BIAIS DES AVENTURES HAUTES EN COULEURS DES CONTREBANDIERS ET "GABELOUS" D'ANTAN.

Pendant la saison estivale, les traditionnelles animations de la Vieille Douane ont rencontré leur public.

Les enfants de 7 à 12 ans étaient conviés à mener l'enquête le mercredi matin : cette année encore, chaque équipe d'"apprentis gabelous" a fait preuve d'une belle motivation pour résoudre les énigmes et retrouver la trace des marchandises de Victor le contrebandier.

D'ailleurs, ne le répétez à personne, mais il semblerait que les parents des jeunes enquêteurs soient un peu jaloux de cette animation concoctée rien que pour les enfants... Alors, il est fort possible que l'équipe de la Vieille Douane travaille à concocter une nouvelle animation pour rassembler toute la famille !

Cet été, les visites thématiques "Halte à la douane !" et "En route vers la frontière !" organisées avec le Pays d'art et d'histoire ont également permis une découverte "hors murs" de l'histoire de la contrebande en montagne. Les



randonnées accompagnées, parfois organisées à tombée du jour, étaient particulièrement prisées : l'ambiance était propice à l'imagination et aux rencontres imprévues...

Quant au "sentier sonore", ouvert de juin à septembre pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, il a été emprunté par 230 personnes, principalement sur la boucle de randonnée dédiée aux familles. Cette activité était perçue comme une manière originale de vivre l'histoire de la contrebande, quand les belles journées ensoleillées incitaient davantage aux randonnées plutôt qu'aux visites de sites culturels !

**Descriptif du parcours**

Une fois sur le parcours, marchez jusqu'au Pas de Morgins, puis continuez le trajet sur la droite qui est dans les bois. Attention, le chemin est particulièrement étroit. Vous devrez surveiller la piste forestière.

Continuez jusqu'à la passerelle qui mène à la Vieille Douane et prenez la route en forêt. Après le Chalet Aubert, la montée se poursuit avec un fort dénivelé vers la Pointe de Moll. Longez la crête jusqu'à la colline de l'Éclair, puis descendre vers les chalets de l'Éclair d'un côté.

Une autre itinéraire, plus long, vous fait traverser le col de la Lèche et un premier poste allemand les jadis du Lingg. Également, le poste carlinien se situe au-dessus de l'Éclair.

**1 Contrôle douanier**

La contrebande consistait à transporter, souvent dans les montagnes du Chablais, un « produit » (vin de chât et de la viande) en pays neutre et à le vendre aux habitants et les douaniers chargés de surveiller les routes.

Cette contrebande traditionnelle fut assurée par quatre douaniers du Lingg de Morgins et Châtel, en 1904 et 1905. Les douaniers surveillaient d'habitude deux itinéraires :

## Journées du Patrimoine

La dernière édition des Journées Européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017, était consacrée au thème de la jeunesse. A cette occasion, la Vieille Douane a donc ouvert gratuitement ses portes ces deux jours, accueillant pas moins de 315 visiteurs, tout en mettant l'accent sur les activités destinées au jeune public grâce au "coin-jeux des p'tits gabelous" installé au bord du lac de Vannes durant l'après-midi.



Plusieurs ateliers ludiques permettaient aux enfants d'incarner les personnages des contrebandiers et douaniers d'autrefois. Par exemple, chacun pouvait tester son intuition de douanier, en reconnaissant les marchandises dissimulées dans les boîtes à odeur ou dans des sacs en toile. Les plus grands se sont pris au jeu de "l'histoire dont vous êtes le contrebandier" : au fil des situations, il fallait faire les bons choix pour que l'expédition ne tourne pas au fiasco !

Et enfin, les familles se sont gentiment affrontées autour du "labyrinthe des enfants du patrimoine", réalisé ce printemps par des enfants inscrits aux temps d'activités périscolaires (TAP) à Châtel. Chaque joueur incarnait un contrebandier ou un gabelou français ou suisse, qui devait récupérer ses marchandises ou des pièces de son équipement dispersées sur le plateau de jeu.

Tous ces ateliers ont été le prétexte à de sympathiques moments partagés en famille, et à de beaux éclats de rire !!

## Le labyrinthe des douaniers et des contrebandiers

Pendant les mois de mai et juin 2017, Ziya, Alvin, Ethan, Enzo, Théo, Nolan, Honorine, Camille et Roxane ont travaillé d'arrache-pied pour concevoir le jeu destiné aux familles pour les Journées du Patrimoine.

Tout a commencé par une visite de la Vieille Douane en compagnie des guides Carole-Anne et Morgane, où les enfants se sont familiarisés avec l'histoire des contrebandiers et des douaniers. Au cours des séances suivantes, ils ont mis en couleurs le plateau en bois fabriqué par

le service menuiserie de la commune, ou fait des recherches informatiques pour collecter les illustrations destinées aux éléments du jeu. Il a ensuite fallu réfléchir à la règle, puis voter pour choisir le nom du jeu.

Les enfants ont su faire preuve d'inventivité et de motivation à chaque étape, et semblaient très fiers de leur réalisation lors de la remise officielle du jeu à la Vieille Douane en présence de M<sup>me</sup> Michèle Tochet, adjointe en charge de l'enfance et du patrimoine.



### ♦ HORAIRES D'OUVERTURE

Du 24/12/17 au 29/04/18 : du dimanche au vendredi : 14h-18h (visite guidée 16h30). Fermé le samedi

Du 22/12 au 05/01 : du dimanche au vendredi : 10h-12h / 14h-18h (visite guidée 16h30). Fermé le samedi.

Fermé le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier

Fermeture annuelle du 30/04 au 09/06

Dernière entrée 45 minutes avant la fermeture.

Visite guidée : min. 4 personnes réservation conseillée

### ♦ TARIFS

Adultes : 4 € (+ supplément 1 € audioguide / 2 € visite guidée). Enfants de 7 à 16 ans : 3 €. Enfants jusqu'à 6 ans : gratuit.

Entrée famille : 12 € (2 adultes + 2 à 4 enfants).

Tarif réduit : 3 € (carte handicapé ; étudiant ; demandeur d'emploi).

Groupes : accueil toute l'année sur réservation. Visite guidée (min. 10 personnes) : 3 € par adulte ou enfant.

Animations jeune public : 4 € par enfant

Durée 1h15 à 1h30.

Audioguide disponible en français, anglais et néerlandais.

Document d'aide à la visite en anglais, allemand et italien. Livret-jeux pour les enfants.

# Mémoire(s) du Centenaire

Depuis 2014, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, le service patrimoine vous propose de mettre une histoire derrière le nom des soldats châtelains inscrits sur le Monument aux Morts du village. Louis Moille et François David, tombés pour la France en mars 1917...

► **LOUIS MOILLE (1878-1917)**

Louis Moille, cultivateur à Châtel, faisait partie du 330<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Dans la nuit du 12 au 13 mars 1917, le régiment de Louis Moille vient relever le 80<sup>e</sup> RI à la cote 304, en Argonne. Après quelques jours de travaux de réfection des boyaux de communication, le secteur est agité à partir du 15 mars. L'historique du 330<sup>e</sup> RI précise que

*"l'aviation ennemie fait preuve d'une activité anormale et la "saucisse" (ballon d'observation) de la division tombe en flammes. (...) Le 17, les lignes sont soumises à un arrosage de torpilles, fléchettes, engins divers et l'artillerie ennemie prodigue sur tout le secteur tenu par le régiment ses tirs de réglage et d'efficacité. C'est le prélude de l'attaque."*



Ci-dessous :  
Extrait de la  
fiche individuelle  
de Louis Moille  
(ADHS)

L'offensive ennemie a lieu le lendemain, 18 mars. Les obus de gros calibre bouleversent le terrain et les soldats allemands se ruent à l'attaque des premières lignes où les combats se finissent au

corps à corps. L'assaut meurtrier se poursuit le 19 mars au prix de nombreuses pertes. Les poilus luttent "avec entrain" contre les lance-flammes ennemis"... mais lourdes sont les pertes de

|                                   |   |   |  |
|-----------------------------------|---|---|--|
| Nom : <b>Moille</b>               |   | Numéro matricule du recrutement : <b>1712</b> |  |
| Prénoms : <b>Louis Maurice</b>    |   | de n°   |  |
| ÉTAT CIVIL                        |   |   |  |
| Né le : <b>3 Mars 1878</b>        | à <b>Châtel</b>                               | canton  |  |
| d. <b>Abondance</b>               | département de <b>la H<sup>e</sup> Savoie</b> | résiliant                                     |  |
| à <b>Châtel</b>                   | canton d. <b>Abondance</b>                    | département                                   |  |
| de la <b>H<sup>e</sup> Savoie</b> | profession de <b>cultivateur</b>              | domjiliés                                     |  |
| Et. de <b>Louis</b>               | et de <b>Elvire</b>                           |   |  |
| à <b>Châtel</b>                   | canton d. <b>Abondance</b>                    | département de <b>la H<sup>e</sup> Savoie</b> |  |
|                                   |   | dans le canton d. <b>Abondance</b>            |  |

|  |  |
|--|--|
| Rappel à l'activité par le décret de mobilisation générale   |  |
| Du 15 août 1914 : arrivé au corps le 3 août 1914 au 307 <sup>e</sup> R.I.                              |  |
| Passé au 52 <sup>e</sup> Reg <sup>nt</sup> à Juv <sup>illy</sup> le 15 septembre 1914                  |  |
| Passé au 18 <sup>e</sup> Reg <sup>nt</sup> à Juv <sup>illy</sup> le 21 mars 1915                       |  |
| Passé au 330 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie le 13 novembre 1916                                    |  |
| Mort pour la France.   |  |
| Tombé à l'ennemi le 19 mars 1917 à Bois de Bacheluville Meuse.   |  |
| N <sup>o</sup> matricule militaire du Bois de Bacheluville Meuse : 2554 A du 1 <sup>er</sup> Mai 1917. |  |

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| Degré d'instruction : | générale (1) : <b>2</b> |
|                       | militaire (2) :         |

ces deux journées avec 33 tués, 83 blessés, 260 disparus.

Alors que le régiment essuie, les jours suivants, les salves des mitrailleuses ennemies, une attaque d'envergure se prépare pour reconquérir le terrain perdu. Elle est déclenchée le 29 mars.

Les vagues d'assaut s'élancent à 4h45. 400 mètres de tranchées sont repris, avant que les allemands ne répondent par un vigoureux tir de barrage, et ne contre-attaquent à 7h30. Il neige et l'artillerie ne peut apercevoir les fusées et signaux... le bataillon livré à lui-même lutte à coups de grenades et le combat s'étend sur tout le front.

Tout ravitaillement est devenu impossible et les grenades s'épuisent. En dépit de l'héroïsme de tous, le 330e RI doit se replier sur les positions de départ...

Cette journée du 29 mars coûte au régiment 120 blessés et 45 morts, parmi lesquels se trouvait Louis Moille, âgé de 39 ans.

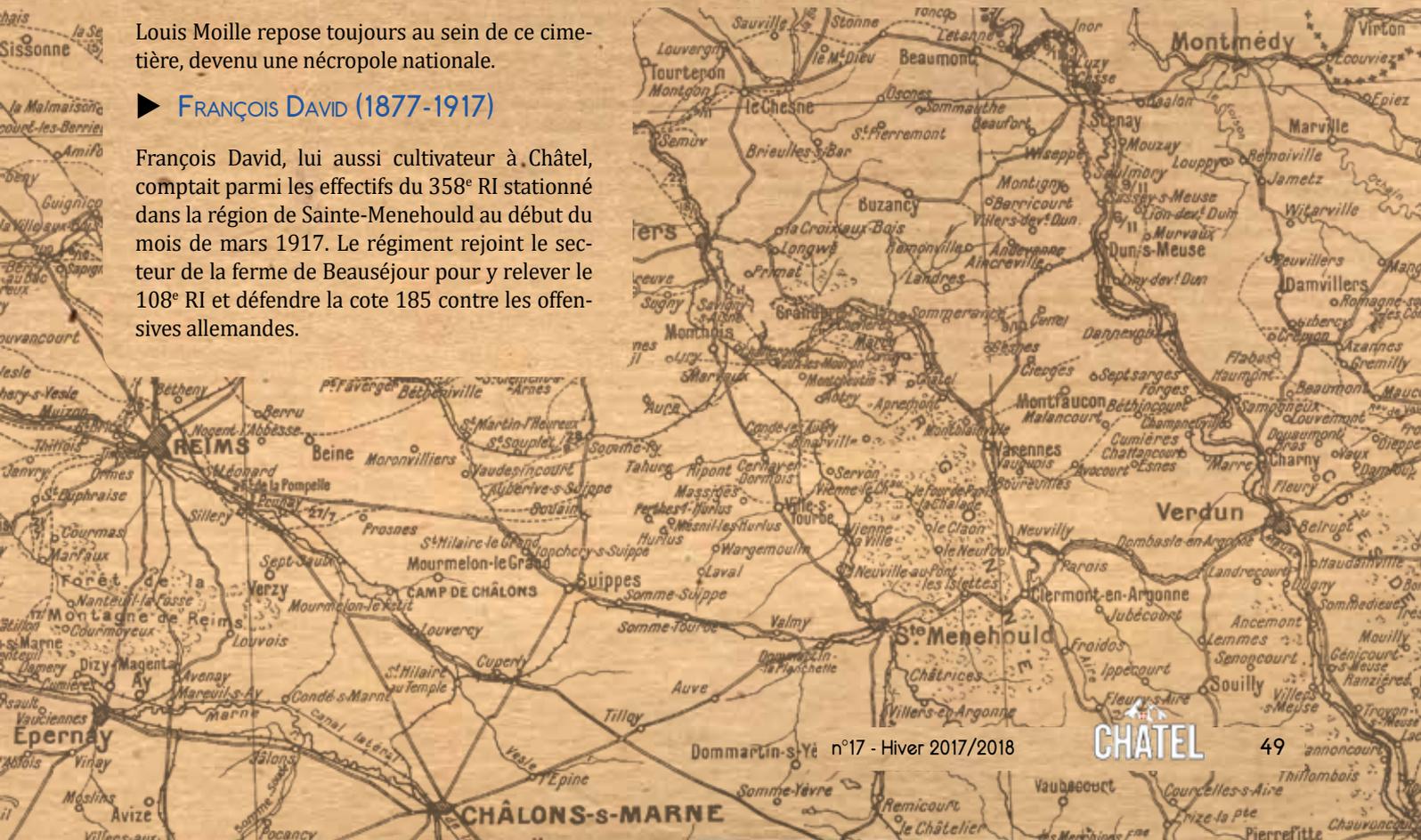
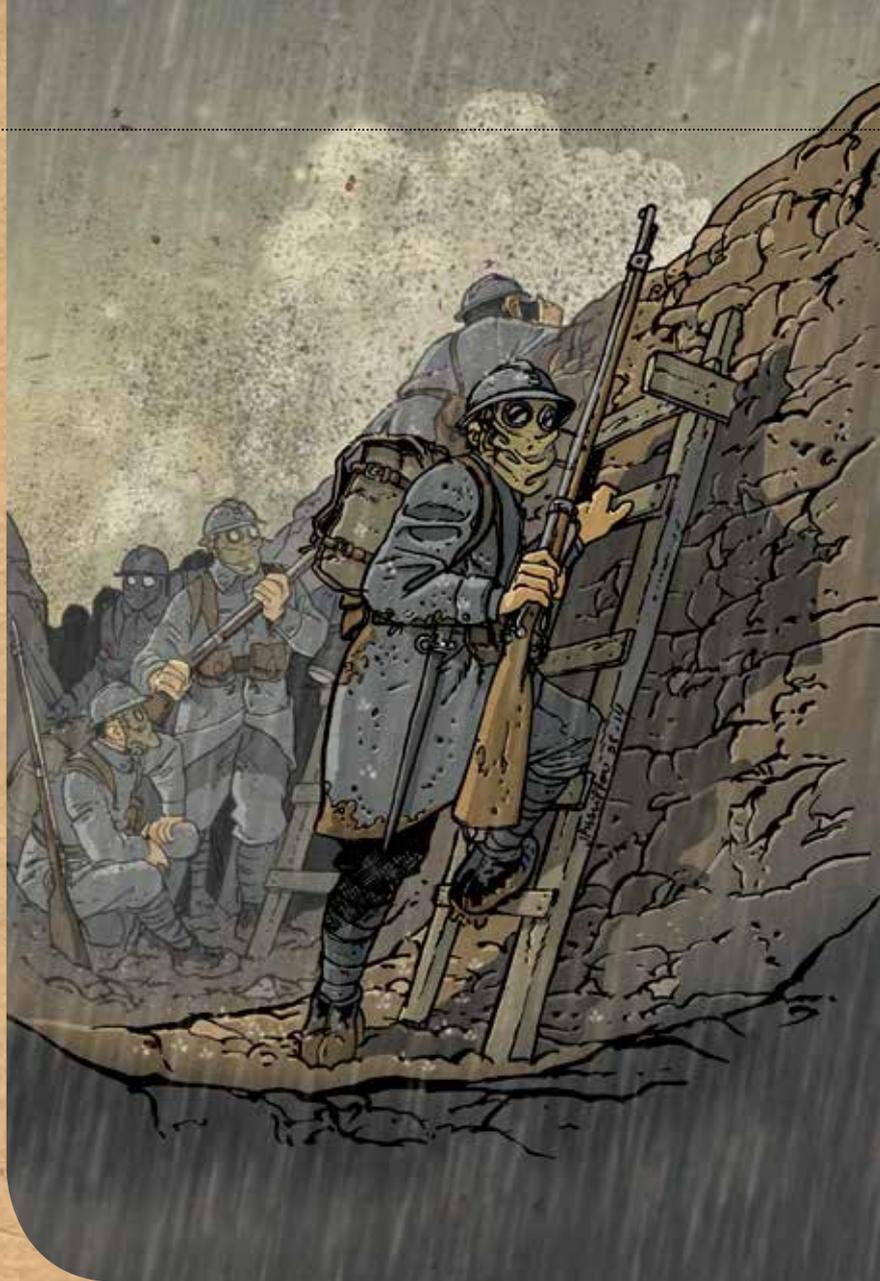
La journée du lendemain est occupée à la relève des blessés et à l'évacuation des morts.

*"Les morts ont été apportés dans la nuit du 30 au 31 mars (...). Tous les morts sont emportés par voitures hippomobiles du poste de secours actuel d'Esnes au cimetière du Bois de Bethelainville."*

Louis Moille repose toujours au sein de ce cimetière, devenu une nécropole nationale.

### ► FRANÇOIS DAVID (1877-1917)

François David, lui aussi cultivateur à Châtel, comptait parmi les effectifs du 358<sup>e</sup> RI stationné dans la région de Sainte-Menehould au début du mois de mars 1917. Le régiment rejoint le secteur de la ferme de Beauséjour pour y relever le 108<sup>e</sup> RI et défendre la cote 185 contre les offensives allemandes.





EVENEMENT



-DEVENEZ-  
mécène  
D'UNE SCULPTURE  
musicale  
-A CHATEL

... TOURNEZ VITE LA PAGE  
POUR SAVOIR COMMENT  
DEVENIR LE PARRAIN  
D'UNE OEUVRE D'ART !!





# Ars Sonora

A deux pas de la Suisse, en plein cœur du hameau de Vannes, une sculpture musicale représentera bientôt l'expression artistique de l'équilibre entre modernité et attachement aux traditions...

## ARS SONORA, PROJET ARTISTIQUE

Située à Vannes à la jonction des deux domaines skiables de la station, une sculpture musicale fera bientôt partie du paysage châtelain.

Composée de deux ensembles symétriques et dotée de 25 cloches de 13 à 65 kilos, cette oeuvre de l'artiste Jean-Marc Bonnard sera fabriquée par la fonderie Paccard, entreprise haut-savoyarde qui porte haut les couleurs des traditions et savoir-faire de notre région.

## UN PASSÉ COMMUN

Châtel et Paccard partagent une longue histoire. On doit notamment à la fonderie les cloches de l'église Saint-Laurent, installées dans les années 1920, de même que celles du carillon ajouté à la fin du XXe siècle. Et en plein cœur des alpages et du domaine skiable, le carillon "Edelweiss" qui surmonte la chapelle de Plaine-Dranse est éga-

lement sorti des fours de la fonderie Paccard.

De tous temps, les cloches font partie du paysage sonore quotidien. Celles de l'église rythment les journées, et accompagnent la communauté dans les événements, heureux ou douloureux, qu'elle traverse. Quant aux "senailles", qui passaient autrefois la frontière en contrebande, elles marquent aussi le passage des saisons en montagne.

Pour Nicolas Rubin, maire de Châtel, "Frontière" représente "une oeuvre d'art, pour la culture, le patrimoine, les valeurs... qui naissent de la générosité ! "Frontière" est un pari. Celui de voir participer la générosité, laisser une trace indélébile aux générations futures, rappeler qu'ensemble nous sommes capables de faire de belles choses et enfin, inscrire à l'endroit choisi, à travers une oeuvre, le symbole des plus belles valeurs de notre territoire."

## UNE OEUVRE FINANÇÉE GRÂCE AU MÉCÉNAT

Ce projet verra le jour grâce aux particuliers et entreprises qui choisiront de parrainer l'Ars Sonora "Frontière". Chacun peut contribuer, à hauteur de ses envies et de ses capacités, et être ainsi associé aux différentes étapes de la genèse de cette sculpture musicale.

Conformément aux articles 200 et 238bis du Code général des impôts, régissant les dispositions relatives au mécénat, les mécènes pourront bénéficier de déductions fiscales.

... SACHEZ QUE VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE DÉDUCTIONS FISCALES SUR VOTRE DON !!

... QUI PEUVENT ALLER DE 60 À 66% DE SON MONTANT !

### Fiche technique

**Nombre cloches :** 25 pour 718 kg

**Matériau :** Bronze Airain, d'une qualité optimale pour une utilisation en carillon (76 de cuivre et 24 d'étain)

**Syst. de frappe :** Marteau électrique à frappe constante et montage par système isolant en acier inoxydable

**Structure :** Inox brossé et verre securit

**Illumination :** Eclairage fibre optique

**Clavier :** Clavier piano / Télécommande

**Contrôleur :** Harmony radiopilotée



♦ ANNE PACCARD  
DIRECTRICE DU MUSÉE PACCARD  
CHEF DE PROJET ARS SONORA



"Le concept Ars Sonora, créé il y a une quinzaine d'années, permet d'unir la musicalité de nos cloches à la sculpture et au design, mais aussi au timbre d'autres instruments de musique.

Unique au monde, ce concept apporte un peu de poésie et un petit supplément d'âme au cœur de la cité. Un projet source de paix et d'harmonie, dans un monde qui en a tant besoin."

♦ JEAN-PIERRE BONNARD  
SCULPTEUR, CRÉATEUR PLASTICIEN

"Comme deux pays, deux ensembles se font face, composés chacun de quatre éléments tubulaires et coniques ondulés, en référence au mouvement de l'eau et aux rayons du soleil. Ils portent deux tubes courbés et doublés, qui supportent les 25 cloches de l'Ars Sonora. Cet arc brisé forme un pont, à l'image de la frontière, qui délimite et unit à la fois."



Bon de souscription à découper directement dans votre bulletin pour participer au financement de la sculpture Ars Sonora

## Bon de souscription

A envoyer à : Mairie de Châtel  
Ars sonora FRONTIERE - 109 route du Centre - 74390 Châtel  
accompagné de votre chèque à l'ordre du Trésor Public

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Mail

Somme versée

Je souhaite parrainer la cloche N°

(au cas où la cloche serait déjà réservée, votre participation sera prise en compte pour la cloche ayant les caractéristiques les plus proches)

CAUSE NATIONALE

## Octobre Rose en vallée d'Abondance

Le 8 octobre 2017, la 3<sup>ème</sup> édition de la Rando Rose était organisée en vallée d'Abondance au profit du Comité de dépistage du cancer du sein.

Sous un soleil radieux, plus de 700 personnes ont parcouru divers chemins au départ des 6 villages du canton, avant de se rassembler à la Panthiaz sur la commune de la Chapelle d'Abondance.

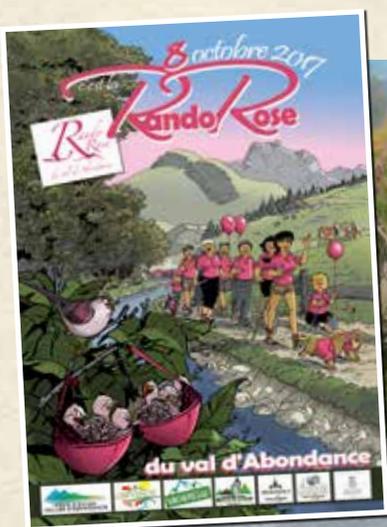
Gens du pays, mais aussi résidents, touristes et voisins du Gavot se sont

ainsi retrouvés mêlés dans une ambiance conviviale autour d'une restauration simple et d'une équipe logistique soutenue par de nombreux sponsors.

Au-delà de rendez-vous festif, il n'est toutefois pas inutile de rappeler les principes de base que cet événement doit véhiculer en matière de dépistage... notamment en vallée d'Abondance. En effet, seules 37% des femmes concernées se rendent en cabinet de radiologie et la proportion est résolument faible au regard de l'impérieuse nécessité d'effectuer un dépistage précoce.

Alors comme le disait le slogan de cette journée particulière : "Une mammo vaut mieux qu'une chimio !"

Outre une participation en hausse, la Rando Rose 2017 a permis de récolter une somme exceptionnelle de 13.000 euros, versée, lors d'une cérémonie spéciale de remise le 26 octobre, au Comité départemental du dépistage du cancer du sein...



### INFORMATIONS - CONTACT

Catherine Roquigny  
familleroquigny@orange.fr



## SPORTS

### Trail des Crêtes du Chablais

La quatrième édition du Trail des Crêtes du Chablais a eu lieu le 18 juin 2017 avec une participation de près de 1.000 coureurs.

Au départ de Châtel, trois types de parcours aux accents bien locaux attendaient les inscrits. Le pacotilleur demandait déjà un effort de 18 km, suivi du colporteur avec une épreuve longue de 42 km et enfin le contrebandier sollicitait les organismes, en solo ou en relais, sur une distance de 70 km.

En outre, cette compétition ardue nous permet de faire un gros plan sur l'une des inscrites de la

ligne de départ...

Parmi les participantes du parcours du Colporteur, Odile Curdy, responsable du pôle comptable de la commune, devait en effet se distinguer en terminant 75<sup>ème</sup> au scratch. Grande spécialiste de la course à pied et du trail, Odile ne cesse de susciter l'admiration sur un terrain où elle rivalise souvent avec ses homologues masculins !

Et la commune de Châtel ne peut que s'enorgueillir de compter dans ses rangs une athlète de haut niveau !



## ASSOCIATION DES PORTES DU SOLEIL

### Parcours Trail et VTT électrique

Grâce à l'implication de l'association des Portes du Soleil sur les questions de développement touristique estivale à l'échelle du domaine, le balisage et la sécurisation d'itinéraire "Trail", initié à Chatel en 2016 avec la boucle du Tenne, s'est développé courant 2017.

Aujourd'hui, quatre itinéraires allant du vert (facile) au noir (expert) sont accessibles depuis la station avec la possibilité d'intégrer une remontée mécanique.

En complément de ces nouveaux itinéraires réservés à la course à pied, les parcours VTT électriques ont également été revus. L'offre pour cette clientèle touristique en pleine essor est complétée par l'installation d'une borne de recharge VAE gratuite à proximité de Chatel Tourisme.



## ◆ CLUB NAUTIQUE DE CHÂTEL

Le club nautique de Châtel accueille les enfants à partir de 7 ans pour des entraînements de natation dispensés par les MNS de Forme d'O (perfectionnement et initiation palme, water-polo, sauvetage et préparation BNSSA).

Été, les mardis et jeudis de 9h00 à 10h15.  
Automne et printemps, le mercredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 17h15 à 18h45.



### INFORMATIONS - CONTACT

Isabelle Mionnet  
cnc.chatel@gmail.com  
06.88.56.07.45

## ◆ JUMELAGES

Alain Matteau, bourgmestre de la ville de Seraing, invite tous les ans les élus de Châtel à faire le déplacement, lors du 1<sup>er</sup> week-end de septembre, pour les fêtes de Wallonie.



Cet événement en était à sa 30<sup>ème</sup> édition en 2017 et accueillait, pour l'occasion, les Gipsy Kings ! Châtel a, pour sa part, pris en charge l'apéritif d'ouverture pour les 250 personnes présentes.

Les 24 et 25 Juin, une délégation de Châtel conduite par Monique Maxit, adjointe, accompagnée de Gabrielle David, Nicole Mouthon et Gérard Maxit, conseillers municipaux, ont participé à la grande fête



de la ville jumelée de Vias (Hérault), La Stella Maris, avec banquet médiéval, feu de la Saint-Jean, procession de la Vierge Antique et miraculeuse, etc.

Tous les ans, des élus de Vias font le déplacement pour la Belle dimanche de Châtel. Des séjours d'enfants ont lieu dans les deux cités à la mer et à la montagne.

SR QUATRE ROUES...

## La première Montée Historique de Châtel !

La première édition de la Montée Historique de Châtel / Portes du Soleil s'est tenue les 9 et 10 septembre 2017 sur le site de Pré-la-Joux. Sébastien Rubin et Stéphane Molliet, de l'association Rallye Val en assurait les aspects festifs pendant que la logistique était prise en charge par le "Peugeot Historic Organisation".

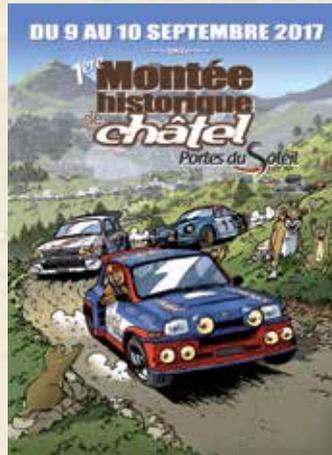
### ◆ UNE COMPÉTITION CONVIVIALE

Cet événement consiste en une démonstration, sur route fermée, pour les voitures régulièrement immatriculées avant le 31/12/1985, des véhicules de catégorie "Young Timer" à partir de 1986, des voitures de prestige, rares ou d'exception ainsi que des voitures présentant un intérêt historique du sport automobile.

### ◆ DES INVITÉS DE PRESTIGE

Cette première historique a été marquée par l'engagement de 160 voitures prestigieuses, et par la présence d'honneur de Gilles Pannizzi, pilote officiel

Peugeot Sport. Titulaire de nombreux titres de champion de France, Gilles affiche à son compteur plusieurs victoires en WRC championnat du monde



Jean-Christian Duby, qui fut champion de France de la montagne en 1992.

### ◆ UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS

Afin de permettre à tous d'accéder aux différents endroits du parcours, le télésiège de Pierre-Longue était ouvert gratuitement de 9 à 18 heures, de même qu'une navette bus circulait entre Plaine Dranse au col de Bassachaux, en raison de la fermeture exceptionnelle de la route départementale à la circulation.

À Pré-la-Joux, le public pouvait profiter, au milieu du village d'exposants, des simulateurs de pilotage, mais aussi d'un service de restauration ainsi que d'une boutique remplie de souvenirs de cette première montée historique !

Pour parachever la fête, une grande parade était enfin organisée qui a permis à la plus grande partie des participants de circuler au centre de la station châtelaine !

des rallyes. La manifestation accueillait aussi, pour cette première édition, un grand collectionneur de vieux bolides,



Vie locale et associative

SUR DEUX ROUES...

## La petite reine sur les routes de la station !

Plus que jamais, Châtel fait la part belle à la petite reine, en accueillant, pendant la période estivale, de nombreuses compétitions de cyclisme sur route.

Mais à l'image de l'équipe FDJ, les professionnels viennent aussi s'entraîner...



1

2



Photos 1 et 2 :  
Châtel fêtait le vélo le 25 juillet 2017, avec quelques représentants de marque, tels que notre champion châtelain Valentin Favre (ph.2 au milieu).

Ci-contre à gauche :  
L'équipe Française des Jeux, en stage d'entraînement et d'oxygénation à Châtel.

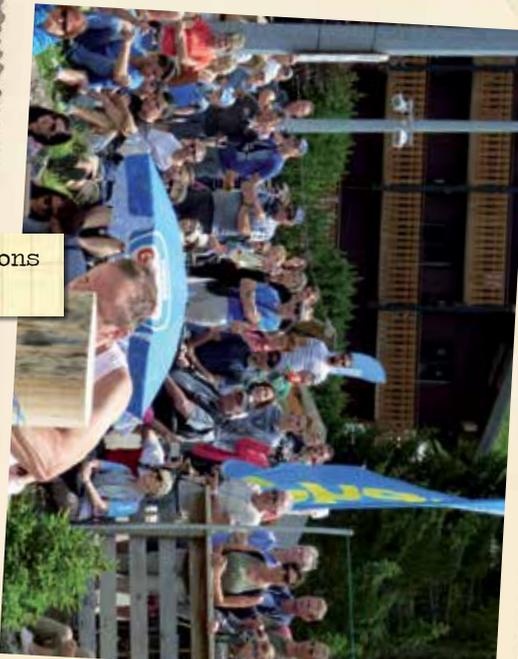
Ci-dessous :  
Edition 2017 de la montée de Bas-sachaux, lors du passage des coureurs devant Villapeyron; En dépit d'un temps maussade, la compétition a réuni près de 75 participants.



# L ALBUM DE L ETE



Le concours de bûcherons  
du 14 juillet 2017



Un public nombreux au bord du  
lac de Vannes, pour admirer les  
forçats du bois !



La fidélité à notre  
station s'exprime de  
bien des manières !

Visite de Christopher Froome  
après sa victoire sur le Tour  
de France 2017



Fête du lac de Vannes, le 13 août,  
avec initiation à la plongée...



Cuir et Harleys au bord du  
lac pour les Harley Days !

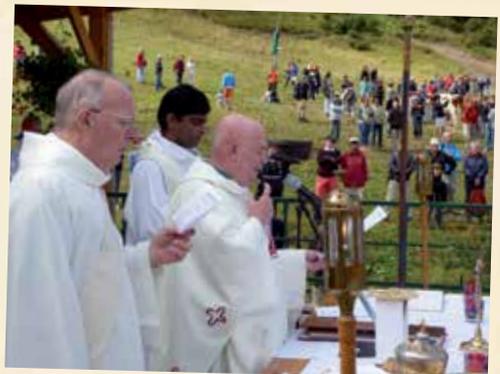


## LA SAINT-LAURENT

Procession et défilé de chars de la St-Laurent ont encore réuni des milliers de spectateurs en 2017 !



## LA BELLE-DIMANCHE



... et le public a aussi répondu présent à la Belle-Dimanche !



**LES NOUVEAUX VENUS**

- ♦ 21 avril 2017 – Jules SMOUT BAUGUIL
- ♦ 13 mai 2017 – Nathanaël HAUTIN
- ♦ 24 mai 2017 – Alice DUBOIS
- ♦ 17 juin 2017 – EL Hadji Fallou LO
- ♦ 17 juin 2017 – Naomi CAHN
- ♦ 14 août 2017 – Soline COULOMBE
- ♦ 30 septembre 2017 – Zélie TRICOT
- ♦ 20 octobre 2017 - Lidie DAVID
- ♦ 27 octobre 2017 – Nolan GRILLET-AUBERT CALVÉ
- ♦ 30 octobre – Adriano BADEL
- ♦ 15 novembre - Izaline GRILLET-MUNIER



Soline Coulombe



Zélie Tricot



Lidie David



Izaline Grillet-Munier

**LES DISPARUS**

- ♦ 5 février 2017 à CASTETS (40) – Christiane MEYRUEIX née GUYOT
- ♦ 21 février 2017 – Yvonne GRILLET-AUBERT
- ♦ 1 mars 2017 – Guy GOMBAUD
- ♦ 2 mars 2017 – Andréa DAVID-ROGEAT née RUBIN
- ♦ 6 mars 2017 – Euphrasie Thérèse VUARAND née GRILLET-MUNIER
- ♦ 6 mars 2017 – Ian DODDS
- ♦ 26 mai 2017 – Ernest VUARAND
- ♦ 27 juin 2017 – André CREPY-BANFIN
- ♦ 4 juillet 2017 – Monique DAVID-CRUZ née DIEHLMANN
- ♦ 7 juillet 2017 – Sylvie BRILLAUD
- ♦ 8 août 2017 – Marc LINTANFF
- ♦ 12 août 2017 – Marie-Yvonne RUBIN née BENAND
- ♦ 16 août 2017 – Marie-Françoise CRUZ-MERMY née BERGOUGNOUX
- ♦ 6 novembre 2017 - Laurent Joseph GRILLET-PAYSAN
- ♦ 10 novembre 2017 - Raymonde FAVRE-FELIX née MORAND
- ♦ 2 décembre 2017 - Pierrick PERROT

**LES MARIÉS**

- Le 18 Février 2017 Anaëlle BERTAUX  
Jules MOUGIN
- Le 25 Février 2017 Alexia URBANO  
Thibault RONDOT

**MEMO**

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| SAMU :                          | 15             |
| Appel d'urgence Européen :      | 112            |
| Police :                        | 17             |
| Pompiers :                      | 18             |
| Centre anti-poison (Lyon) :     | 04.72.11.69.11 |
| Gendarmerie d'Abondance :       | 04.50.73.01.02 |
| Gendarmerie s/ Châtel (Hiver) : | 17             |
| Police Municipale :             | 04.50.73.31.25 |
| Trésorerie d'Abondance :        | 04.50.73.02.06 |
| EDF (sécurité dépannage) :      | 0 810 33 474   |
| Médecins :                      |                |
| -Dr Dresco :                    | 04.50.73.30.00 |
| -Dr Chapelle :                  | 04.50.73.32.01 |
| Pharmacie :                     | 04.50.73.20.03 |
| Châtel Tourisme :               | 04.50.73.22.44 |
| SAEM "Sports et Tourisme" :     | 04.50.73.34.24 |
| Radio Châtel :                  | 04.50.73.23.12 |

**Horaires et jours d'ouverture  
du secrétariat de mairie**

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h  
Et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h  
Et de 13h30 à 16h30

Tel : 04.50.73.23.98  
Fax : 04.50.73.27.48  
Mail : [mairie@mairiedechatel.fr](mailto:mairie@mairiedechatel.fr)

Page Facebook : Mairie de Châtel

# Hommage...

"L'homme au chapeau tyrolien" s'en est allé le mardi 27 Juin 2017 à l'âge de 84 ans.

Dès sa naissance, le 25 Octobre 1932 à Châtel, il se sera démarqué en arrivant accompagné de Denis, son frère jumeau.

Une vie bien remplie, l'œuvre de "Dédé" est immense...

La perte de son papa, à l'âge de 4 ans, va faire de lui un jeune homme dégourdi et avide de découvertes. Il participe très tôt aux tâches de la ferme.

Il part ensuite en Algérie avec les troupes du 27<sup>ème</sup> BCA et continue le métier de lignard à son retour en métropole. Ce métier lui a permis de découvrir la France, de Saint-Jean d'Aulps à la Bretagne en passant par Gap où il rencontre et épouse Rose, la mère de ses deux enfants.

Ensemble, ils s'envolent pour le Gabon puis reviennent à Châtel où ils entreprennent la construction de l'hôtel "le Savoy". André alors prend alors conscience que son village accuse 10 ans de retard sur des stations touristiques comme Morzine ou les Gets...

Il entre à la mairie en 1965 comme conseiller municipal, avant de devenir maire en 1971, et son implication dans la vie politique n'aura de cesse que d'affirmer son caractère ambitieux, débrouillard et malicieux.

Il aménage avec son équipe municipale, notamment avec son complice André Vuarand, le domaine skiable de Linga/Pré-La-Joux. Celui que l'on surnommait le "bulldozer", le "TGV" ou encore le "Rambo des Portes du Soleil" rachète le secteur de Super-Châtel et établit une liaison avec Avoriaz, faisant fi de tous les interdits... et quelquefois au mépris de la réglementation !

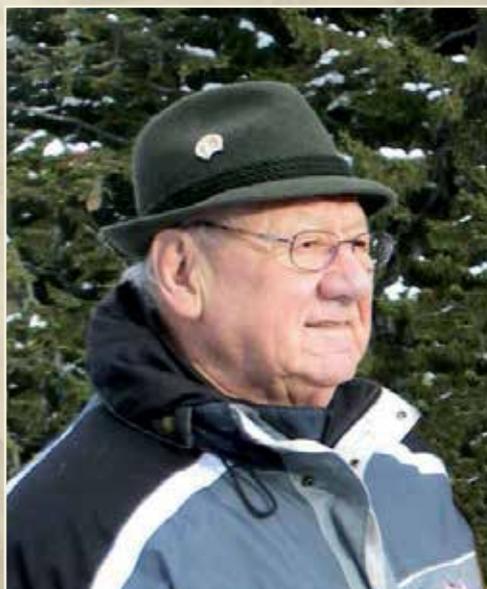
S'il est ardu de résumer ses actions en quelques lignes, il faut néanmoins citer l'étape du Tour de France "gagnée" en 1975... Fervent défenseur de l'Harmonie municipale, il en favorise le renouveau en 1982 avec Yvon Chaloyard et initie un jumelage au-delà des océans avec la commune québécoise de Mont-Tremblant.

Il ne quitte la fonction de maire de Châtel qu'en 2001 mais reste conseiller municipal

jusqu'en 2008. Il officie comme Conseiller Général du Canton d'Abondance de 1992 à 2004 et tient la trésorerie de l'ANMSM de 1986 à 2001... En tout et pour tout, 42 années de vie publique émaillent l'existence d'André Crépy...

La mairie, les réunions, les sorties, les voyages et les rencontres qui rythmaient la vie d'André laissaient toutefois place à la vie de famille. Rose et André deviennent grands-parents puis arrière- grands parents.

La fatigue de la vie l'a rattrapé il y a quelques années, mais malgré tout "Dédé" n'avait rien perdu de son caractère... C'est lui qui décidait et il parvenait toujours à ses fins, y compris en maison de retraite où ses



idées et suggestions foisonnaient encore !

Franc, chaleureux, authentique, charismatique, jovial, attachant... sont autant de qualificatifs pour cet homme au cœur grand comme "ses" montagnes.

André nous a quittés après une vie bien remplie, en nous laissant l'image d'un homme convaincu qu'il fallait être visionnaire et audacieux pour réaliser ses rêves.

Des rêves qui ont amené Châtel à devenir une station de premier plan, à l'aube d'un 70<sup>ème</sup> anniversaire dont l'empreinte et l'image de "Dédé" ne sauraient être ab-



Janin  
11. 2017

**haute savoie**  
le Département

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
**PAYS D'ÉVIAN**  
VALLEE D'ABONDANCE

**Portes du Soleil**  
PARCENOLE  
FRANCE MONTAGNES  
Juste la montagne!



**PAYS**  
D'ART  
D'HISTOIRE

**FAMILLE PLUS**  
MONTAGNE  
Destination pour petits et grands

**Station Verte**  
La Nature.

**Multi PASS**  
Portes du Soleil